

C'est le temps de R.E.E.R.
Taux d'intérêt avantageux
APPELEZ-NOUS
BENOÎT BOUCHARD
ASSURANCES INC.
Pour renseignements
Ferdinand Hendriks,
658-4678

Louez une
EAGLE VISTA 2995
pour aussi peu que 100 km gratuits
Fin de semaine 55¢ 300 km gratuits
1 semaine 149¢ 1000 km gratuits
1 mois 499¢ 3000 km gratuits
LOCATION
MAISONNEUVE
529-8135

VENDREDI 24 NOVEMBRE 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 324
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL - ÎLES DE LA MADELEINE - GASPÉSIE - ABITIBI 50¢

35¢

LE MONDE

RDA : Honecker sera expulsé du Parti communiste

Le Parti communiste est-allemand a ouvert une enquête disciplinaire contre son ancien chef, M. Erich Honecker, qui a consacré au Parti 63 de ses 77 ans. **A-11**

LE CANADA

Barrett réclame de l'aide... en anglais seulement

Candidat à la direction du NPD, Dave Barrett soulève la colère des délégués québécois en leur réclamant de l'aide financière... en anglais seulement. **A-9**

LE QUÉBEC

Parizeau laisse le député Bourdon se débrouiller seul

Le chef du PQ n'a pas voulu reprendre à son compte les accusations de Michel Bourdon voulant que le PLQ dispose d'une caisse « occulte et parallèle ». **A-8**

LA RÉGION

Charlevoix : tremblera, tremblera pas ?

Il est impossible de savoir ou de prédire si le tremblement de terre survenu mercredi en début de soirée dans Charlevoix sera suivi ou non d'une autre secousse. **A-3**

LA BANLIEUE

Sillery n'a rien à craindre d'un raccordement d'aqueduc

L'argument selon lequel un raccordement d'aqueduc avec celui de Québec pourrait mettre en danger l'autonomie de Sillery a été désamorçé, hier. **A-4**

L'ÉCONOMIE

Projet d'une usine de 45 millions \$ à Lac-Mégantic

Une firme espagnole et des partenaires québécois se préparent à construire une usine de 45 millions \$ à Lac-Mégantic pour fabriquer des panneaux-particules. **B-1**

LES ARTS

Le groupe breton Soldat Louis chante... la mer à boire !

Soldat Louis, c'est six gaillards bretons au cœur tendre et à l'humour mutin, qui chantent la mer à boire au son des cornemuses et de l'accordéon. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Attention aux mirages soviétiques !

Le séjour du premier ministre Mulroney en URSS, vide sur le plan politique, risque de susciter de vains espoirs sur le plan économique. **A-10**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, A-4 et A-6
Le Québec	A-5 et A-7
Le Canada	A-8 et A-9
Le Monde	A-11 et A-12
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-10
Décès	C-11 et C-12
Économie	Cahier B
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-10
Mots croisés	C-9
Mot mystère	C-9
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-10

LA MÉTÉO

Ennuagement suivi d'une possibilité de chutes de neige en après-midi. Maximum : -6 à -8. Risque de précipitations : 30 %. Demain : neige. **S-16**

Québec impose un moratoire sur tous les grands projets de développement

Un moratoire de 160 jours suspend, jusqu'au 1er mai 1990, les grands projets de développement qui ont soulevé la controverse au centre-ville de Québec au cours des derniers mois.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Le nouveau conseil municipal du Rassemblement populaire veut ainsi se donner le temps d'adapter les règlements de zonage aux objectifs qu'il a mis de

l'avant au cours de la dernière campagne électorale.

La conseillère Winnie Frohn, vice-présidente du comité exécutif, a déclaré que la décision avait été prise pour donner le temps à tout le monde de s'asseoir et de s'entendre sur des projets acceptables pour les

gens des quartiers concernés, en tenant compte de l'environnement et du respect de l'histoire.

Selon Mme Frohn, en attendant que soient créés des conseils de quartier comme l'a promis le RP à propos de tous les grands projets, il faudra définir un mécanisme de consultation. Actuellement, aucun des projets remis en cause n'avait obtenu de permis de la ville pour sa réalisation.

En outre, d'ici six mois, la ville interdira l'ouverture de nouveaux « commerces de restauration et de divertissement » dans la partie de la rue Saint-Jean située hors des murs. En plus, on rétablira une ancienne réglementation interdisant la subdivision des logements dans les grands édifices actuels et on imposera l'obligation de prévoir un certain nombre de logements de deux et trois chambres dans les immeubles qui se-

ront construits dans l'avenir. Le principal projet visé est sans doute celui du concept de la « grande place » proposé à la fin du mois d'août par Cadillac Fairview, Citicom et Laurent Gagnon dans le quartier Saint-Roch, à l'intersection du boulevard Charest et de la rue de la Couronne.

Durant la campagne électorale, ce sujet a pris l'allure d'un

Suite A-2, Moratoire...

Les Raymond ont trois nouveaux enfants



La famille de Jacques et Christiane Raymond est passée hier de deux à cinq enfants, avec l'arrivée de trois jeunes Vietnamiens, qui viennent de quitter les camps de réfugiés de la Malaisie. Il s'agit de Thuong (17 ans), de Hanh (17 ans) et de Phuc (15 ans).

Au Québec dans l'espoir d'une vie meilleure

Cinq garçons et une fille, âgés de 12 à 17 ans, aux yeux bridés et à la peau brune, sont débarqués en sol québécois, hier matin. Pour tout bagage, ils tenaient une petite mallette en vinyle, avec dedans leur « petit linge » et quelques photos. Ils ne parlent pas français et baragouinent quelques mots d'anglais. Vietnamiens d'origine, ils se réfugient au Québec pour trouver une vie meilleure que chez eux.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Ils ont passé la dernière année de leur vie, dans un camp pour réfugiés en Malaisie. Il y fait 25 degrés Celsius en ce moment.

Six adolescents, un même drame. En 1988, ils ont quitté leur famille et leur village natal de Dong Nai, au Vietnam du Nord, sur le même bateau. C'est le dernier cadeau offert par leurs parents, restés à

Dong Nai, avec le reste de la famille : un passage vers la liberté, vers le Canada, en passant par le camp de réfugiés.

« Ces enfants sont d'un courage... mais d'un courage ! » murmure Andrée Juneau, représentante de l'AMIE (Aide médicale internationale à l'enfance), qui a piloté la venue des adolescents au Canada. « Leur arrivée, ici, c'est un peu comme leur dernière chance », ajoute-t-elle, les yeux dans l'eau.

À l'aéroport de Québec, les gorges sont serrées. Photo en main, Jacques et Christiane Raymond regardent les six adolescents qui se ressemblent encore plus, vêtus d'un parka marine identique, d'espadrilles tout neufs d'Immigration Canada.

Deux espadrilles roses. C'est la fille. Leur fille, Phuc, 15 ans. À côté d'elle, son frère, Hanh, et son cousin, Thuong. Tous deux ont 17 ans. Les trois s'en viennent vivre chez les Raymond, leurs parents d'accueil et tuteurs jusqu'à l'âge 18 ans.

Les trois autres adolescents, deux frères et leur cousin, suivront Monique Plourde et son mari, dans leur ferme de Saint-Denis de Kamouraska.

Phuc, Hanh et Thuong feront comme tous les autres réfugiés accueillis par des familles québécoises : ils apprendront le français, ils fréquenteront la polyvalente, ils apprivoiseront notre culture, notre nourriture... et nos hivers. Puis à 18 ans, ils quitteront la famille d'accueil pour voler de leurs propres ailes. Ils trouveront du travail ou poursuivront leurs études. Et ils enverront de l'argent à ceux qui sont restés derrière, au Vietnam, au Cambodge, au Laos. C'est pour ça qu'ils viennent chez nous.

Des tuques et des mitaines Les six adolescents n'en sont pas encore là. On ne con-

Suite A-2, Vietnamiens...

Autre texte en page B-8

Tchécoslovaquie : les dirigeants menacent les manifestants

PRAGUE (AP, AFP, NYTNS) — Une réunion cruciale du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque s'ouvre aujourd'hui à Prague, au lendemain d'une manifestation monstre qui a réuni 300 000 personnes place Wenceslas et d'un avertissement du général Milan Vaclavik, le ministre de la Défense, selon lequel « l'anarchie des forces antisocialistes » ne sera plus tolérée.

La journée d'hier a aussi marqué le retour sur la scène politique d'Alexander Dubcek, le réformateur limogé après le Printemps de Prague de 1968, qui a pris la parole à Bratislava.

Un haut responsable du PC a confié, hier, à l'Associated Press que le Comité central discuterait de possibles changements à la direction du parti lors de la réunion qui pourrait durer plusieurs jours. Au cours de sept jours de manifestations,

les Tchèques ont toujours réclamé le départ de Milos Jakes, le secrétaire général du PC.

Avertissement

Dans un communiqué diffusé par l'agence CTK et dans une allocution télévisée, le général Vaclavik a clairement fait voir que le pouvoir militaire optait pour le statu quo.

« Nous rejetons l'anarchie répandue par les forces antisocialistes intérieures et extérieures au pays », a-t-il déclaré.

Suite A-2, Menaces...



À la place Wenceslas, à Prague, un jeune manifestant a affiché sur un monument la photo d'Alexander Dubcek, le leader du Printemps de Prague.

LE SOLEIL
À KIEV

Mulroney a flirté avec les nationalistes

KIEV — Le premier ministre Brian Mulroney a réussi, hier, à flirter avec le mouvement nationaliste ukrainien, sans pour autant offenser Moscou, ni créer de précédents qu'il aurait pu regretter une fois de retour au Canada.

par PIERRE-PAUL NOREAU
ENVOYÉ SPÉCIAL DU SOLEIL

Il n'était certes pas possible pour le chef conservateur d'éviter la question nationaliste ukrainienne au moment de son étape de Kiev, capitale de cette importante république soviétique qui compte 50 millions d'habitants.

D'autant plus que son passage devenait une occasion pour le Rouk, un mouvement nationaliste regroupant quelque 300 000 membres, de tenir une petite manifestation.

Brian Mulroney a bien tiré son épingle du jeu. Il a à la fois satisfait les réformistes officiels et le groupe de pression nationaliste. Il a de fait encouragé le pouvoir à poursuivre dans ses réformes. Puis, plus tard dans la journée, il a posé un geste à la Gorbatchev en quittant les dignitaires pour aller rejoindre, de l'autre côté de la rue, quelque 200 personnes retenues derrière des barrières de sécurité. Certains des manifestants agitaient des drapeaux aux couleurs de l'Ukraine avant qu'elle ne devienne république soviétique.

Auparavant, M. Mulroney avait rencontré le premier secrétaire du Parti communiste

Suite A-2, Kiev...

L'appel du sergent Lefebvre est rejeté

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a refusé, hier, d'entendre l'appel d'un sergent de police de Sainte-Foy, qui a tué deux policiers de Québec qui l'ont surpris à dévaliser un magasin.

Serge Lefebvre, 44 ans, a reconnu avoir assassiné les agents Jacques Giguère, 43 ans, et Yves Têtu, 25 ans, le 3 juillet 1985.

Il a été condamné à la prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans, parce que le meurtre d'un policier est considéré par la loi

Suite A-2, Sergent...

Suites de la première page

Vietnamiens...

naît rien d'eux, sinon, qu'ils ont quitté le même village sur le même bateau, le même jour. Durant un an, ils ont vécu ensemble sous le même abri, sans parents, dans un camp de réfugiés de Malaisie. Ils allaient à l'école la semaine, à l'église le dimanche. On les nourrissait... mais pas beaucoup. Ils vivaient dans l'espoir de venir en Amérique un jour.

« C'est mieux de venir ici que de rester dans le camp. Le camp, c'est comme une prison, on ne peut pas en sortir. Le Canada, c'est la liberté, c'est important. Au début, ils trouveront ça difficile ici, mais ils s'adapteront », prédit Tran Huu Phuong. Il fait le pont entre les arrivants et leur nouvelle famille québécoise. Il y a neuf ans, il était dans la même situation que les six adolescents.

Christiane et Jacques Raymond entourent Phuc, Hanh et Thuong. « Phuc, malgré ses 15 ans, est plus petite que mon fils de 12 ans! » s'exclame Christiane en la serrant contre elle.

Phuc se risque à prendre sa mère d'accueil par la main, puis elle lui fait une caresse.

« Tuque ! » fait Christiane en enfouissant la tuque verte sur la tête de Phuc, avant de sortir de l'aérogare.

« Touc » répète docilement Phuc. Elle vient d'apprendre son premier mot québécois.

Kiev...

d'Ukraine, M. Vladimir Ivachenko, qui détient le pouvoir, tout en étant une figure extrêmement populaire chez lui. Un haut fonctionnaire de l'ambassade du Canada à Moscou le décrit comme le « Gorbatchev ukrainien ».

Du sang neuf

Selon le président du Rouk, M. Yvan Drath, l'Ukraine a bien besoin de sang neuf. Il souhaite ouvertement que le camarade Ivachenko fasse aussi un grand ménage autour de lui. « Il doit effectivement se débarrasser des hommes de Chitchevitski. Le plus vite il changera la vieille garde, le mieux ce sera pour la situation générale dans le pays. »

Le porte-parole du Rouk a profité du bain de foule de Brian Mulroney pour le rencontrer. « Nous voulons un statut comparable à celui du Québec », a expliqué M. Drath, qui a ajouté : « Vous avez un million d'amis au Canada et vous venez de vous en faire 50 millions d'autres ».

Le président du Rouk a cependant précisé qu'il attendait encore davantage du Canada pour sa cause.

Ouverture d'un consulat à Kiev

Le Canada a par ailleurs annoncé hier la construction d'un nouveau consulat général à Kiev, capitale de l'Ukraine. Et Brian Mulroney a présenté le tout, comme une décision largement « politique ».

Le Canada trouve évidemment son compte dans l'enrichissement des relations avec la république ukrainienne. D'abord, la décision ne va certes pas déplaire au million d'Ukrainiens du Canada répartis entre l'Ontario et la Colombie-Britannique. Les liens pourront devenir plus étroits entre les familles.

Mais cela va surtout permettre d'accentuer de façon importante les échanges de toute nature entre cette république et le Canada. Il y aura des retombées économiques additionnelles, a souligné M. Mulroney.

Le premier ministre du Canada voit dans ce consulat, dont on ne sait pas encore cependant quand il pourra être ouvert, un geste qui pourrait être imité ailleurs en Union soviétique, et notamment à Leningrad. M. Mulroney y sera justement accueilli aujourd'hui, étape finale de son voyage en Union soviétique.

Moscou de son côté pourrait bien emboîter le pas et ouvrir elle aussi un consulat dans l'Ouest canadien, qui s'ajoutera à celui déjà en place depuis une vingtaine d'années à Montréal.

Quant à savoir si l'attitude favorable du Canada à l'endroit du mouvement nationaliste ukrainien pourrait être sujet à controverse au Canada, M. Mulroney n'a pas voulu entrouvrir cette porte.

« Il n'y a pas de lien entre la situation historique de la république d'Ukraine et le Québec. Il n'y a pas de précédents (en matière de liberté d'agir sur le plan international pour la république d'Ukraine) qui soient le moins applicable chez nous », a-t-il affirmé.

Sergent...

comme un meurtre au premier degré.

L'admissibilité à la libération conditionnelle survient après dix ans de prison dans le cas d'un meurtre au second degré.

Comme c'est son habitude, la Cour suprême n'a pas expliqué son refus d'entendre la cause. La décision a été prise par les juges Antonio Lamer, Claire L'Heureux-Dubé et Charles Gonthier.

Moratoire...

enjeu référendaire puisque le Progrès civique qui formait la majorité du conseil avant les élections, a continué à soutenir le projet des promoteurs. De son côté, le Rassemblement populaire, qui a conquis le pouvoir à l'hôtel de ville, a soumis un concept plus modeste, désigné sous le nom de « espace Saint-Roch ».

Tel que promis durant la campagne électorale, Mme Frohn a dit qu'une société de développement composée d'élus municipaux, de hauts fonctionnaires, de résidents et de représentants de divers milieux allait être bientôt formée pour donner suite au projet.

Dans le cas de l'îlot Bertholot, en bordure du boulevard Saint-Cyrille, le comité exécutif préfère surtout la construction de logements. Un projet soumis par Urdev, une entreprise de Montréal, avait été fort contesté. Il s'agissait d'un investissement de 30 millions \$ pour la construction d'un centre international, d'une superficie de 260 000 pieds carrés, comprenant des commerces, des bureaux, des condos et des appartements-hôtel.

Le moratoire s'applique aussi pour l'îlot d'Aiguillon où le groupe Devpro, de Québec, avait d'abord voulu construire un immeuble de 25 millions \$, à la fin de 1988. La ville de Québec avait délivré un permis maintenant périmé puisque les requérants ne sont jamais retournés le chercher. Le mois dernier, on apprenait qu'un groupe français étudiait la possibilité de construire un hôtel de 250 chambres. Le conseil municipal veut surtout intervenir pour limiter la hauteur de tout nouvel immeuble à celle de l'édifice le plus élevé dans le quadrilatère borné par la rue Richelieu, l'autoroute Dufferin-Montmorency, la rue d'Aiguillon et la rue Place-d'Youville.

Par ailleurs, le comité exécutif veut révoquer une modification de zonage adoptée le 24 juillet 1989, permettant l'implantation d'une hôtellerie, dans l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul et le patro du même nom, situé dans la côte d'Abraham. À ce moment, le conseil avait évoqué la proximité du centre-ville et du centre municipal des congrès pour permettre l'implantation d'un hôtel et des bureaux. Cependant aucune demande de permis n'a été faite jusqu'à maintenant.

Menaces...

D'autre part, le dramaturge Vaclav Havel, la vedette de la nouvelle opposition, a estimé que la grève générale prévue pour lundi prochain sera maintenue même en cas de changements à l'issue de la réunion du comité central, « ne serait-ce que pour confirmer le désir du peuple de vivre en démocratie ».

À Bratislava, Alexander Dubcek a pris la parole devant 50 000 personnes.

Il a évoqué « la situation très mouvementée dans le pays » en soulignant la nécessité de trouver des solutions « sans violence ». Il a demandé aux manifestants de ne pas présenter de demandes exagérées qui pourraient avoir des « conséquences tragiques ».

À Prague, la vedette a été tenue, une nouvelle fois hier, par la figure de proue de l'opposition, le dramaturge Vaclav Havel.

Havel a déclaré que « la Tchécoslovaquie se retrouve une nouvelle fois à un carrefour de son histoire ». Il n'a pas caché son inquiétude devant la tournure que risquaient de prendre les événements si les autorités refusaient de céder. Il a ainsi lancé un appel aux membres du PCT, à la police et à l'armée tchécoslovaques, leur demandant de « respecter la volonté de la population ».

Au même moment, alors que dans la foule des manifestants, fusaient des cris réclamant la démission de la direction tchécoslovaque, tels que « Jakes à la poubelle », le secrétaire général du PCT réaffirmait devant des délégations officielles qu'il n'était pas disposé à céder à la pression de la rue.

De son côté, l'ambassadeur soviétique Viktor Lomakine a rencontré, pour la deuxième journée de suite, un dirigeant tchécoslovaque. Après Jakes mercredi, Lomakine s'est entretenu hier avec le ministre des Affaires étrangères Jaromir Johanes.

Finalement, le chef du syndicat polonais Solidarité, Lech Walesa, a déclaré que les dirigeants tchécoslovaques « devront se plier aux exigences du peuple » et « plus ils attendront, plus cela sera difficile ».

Walesa a fait cette déclaration à l'aéroport d'Amsterdam, lors d'une escale, avant de reprendre l'avion pour Varsovie.



twik

pour elle tous les bravos!...

la robe frangée

twik c'est un oeil ouvert sur les tendances internationales... la petite robe noire et les franges, c'est 1990 pour Noël cette année! c'est l'encolure carrée, les larges bretelles et c'est tout simplement irrésistible! 5 à 9... 160.00



twik

transparence de fleurs et paisley...

la jupe en voile

39.95

twik comme une nymphe dans le mouvement fluide et la douce transparence de sa jupe en voile sur jupon plus opaque... riches couleurs des pierres précieuses et de l'or... p.m.g.

LE SOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais

1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

LA QUOTIDIENNE

tirage du 23-11-89

4-6-4

2-0-5-1



twik

le gant de feutre brodé médiéval

coupé-cousu c'est un gant qui s'ajuste et qui moule... léger, doux c'est un feutre noir, rouge ou blanc avec l'éclat contrastant de la broderie médiévale sur la main. taille unique.

8.00



la maison

simons

VIEUX QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE MAINTENANT OUVERT LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

Accusations portées aussi contre l'épouse du militaire J.-M. Desbiens

Développement assez percutant, hier, dans l'affaire du militaire Jean-Marie Desbiens, accusé entre autres de contacts sexuels avec des fillettes. Non seulement une nouvelle accusation a-t-elle été portée contre lui mais son épouse, Gabrielle Grenier, a aussi vu le ministère public porter deux accusations contre elle relativement à la même affaire.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

La femme, qui aura 40 ans dimanche, a comparu devant le juge Mark Dubé sous des accusations d'incitation à des contacts sexuels avec une fillette de 4 ans, et d'avoir permis à cette même enfant de venir chez elle dans l'intention de commettre des actes sexuels interdits. Les événements se seraient produits entre le 1er juin et le 15 août, à la base de Valcartier.

Une accusation identique à la seconde a également été portée contre Desbiens, hier, au moment où il devait subir son enquête sur cautionnement relativement aux accusations pesant déjà contre lui. Huit consistent en des contacts sexuels ou en de l'incitation à des contacts sexuels avec des fillettes âgées entre 2 et 4 ans. La neuvième consiste également à de l'incitation à des contacts sexuels, mais avec une adolescente de 12 ans cette fois.

Son avocat, Me Pierre Desruisseaux, a demandé à ce que Desbiens, un cuisinier de 38 ans ayant rang de caporal, subisse un examen médical de trois jours. Le procureur de la Couronne, Me René Verret, ne s'y est pas opposé et le juge Dubé a reporté l'enquête sur cautionnement à lundi.

En ce qui concerne l'épouse du militaire, Me Desruisseaux a opté pour un procès devant juge et jury et Me Verret ne s'est pas opposé à ce qu'elle soit remise en liberté. Le procureur de la Couronne a toutefois demandé au juge Dubé de lui interdire de communiquer avec quatre présumées victimes.

Elle a donc pu reprendre sa liberté, moyennant un engagement personnel de 1000 \$, et elle devra revenir devant le tribunal le 4 décembre pour la suite des procédures. À la demande de son avocat et pour sa propre protection, a-t-il expliqué, l'adresse du nouveau domicile où elle devra demeurer n'a pas été mentionnée publiquement.

Peu de bonnes nouvelles pour les chantiers maritimes

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérald Tremblay, rencontrera vendredi prochain les représentants des syndicats CSN des chantiers maritimes québécois. Ceux-ci ne doivent cependant pas s'attendre à des nouvelles très réjouissantes de ses récents contacts avec Ottawa.

GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Le cabinet du ministre laissait clairement entendre, hier, que M. Tremblay est revenu les mains vides d'une rencontre avec le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale Harvie Andre, il y a deux semaines.

« M. Tremblay est sorti de cette rencontre soucieux. Il (M. Andre) ne lui a pas laissé grand espoir » quant à d'éventuels contrats fédéraux, a précisé au SOLEIL l'attaché de presse du ministre québécois, M. Robert Jolicoeur. Mercredi, à son entrée au Conseil des ministres, M. Tremblay avait indiqué avoir rencontré à Ottawa des interlocuteurs « sensibilisés » aux problèmes des chantiers québécois.

M. Tremblay avait indiqué que la situation des chantiers maritimes était d'autant plus « préoccupante » que cette industrie en décroissance était virtuellement à la merci du seul donneur de contrat, le gouvernement fédéral.

La rencontre avec le président de la CSN et les représentants syndicaux des trois chantiers québécois devrait cependant permettre de faire le point et de discuter des « possibilités de diversification » du groupe MIL. Marine industrie est une filiale de la Société générale de financement (SGF) et contrôle les trois derniers chantiers québécois.

Il est impossible de savoir si le séisme dans Charlevoix est le prélude à une autre secousse

Il est impossible de savoir ou de prédire si le tremblement de terre d'une magnitude de 3,4 à l'échelle de Richter survenu mercredi en début de soirée dans Charlevoix sera suivi ou non d'une autre secousse plus ou moins importante.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

« Malheureusement, nous ne pouvons pas prévoir l'avenir », commentait hier au SOLEIL M. Maurice Lamontagne, sismologue rattaché à la Commission géologique du Canada à Ottawa, où le tremblement de terre survenu à 18 h 02 mercredi soir a été enregistré.

L'épicentre de ce séisme était compris entre la pointe de

l'Île-aux-Coudres et Les Éboulements plus à l'est, à cinq kilomètres de profondeur sous le fleuve Saint-Laurent. La secousse, semblable au bruit que laisse un lourd camion passant à proximité d'une résidence, a duré entre 10 et 15 secondes et a été ressentie jusque dans la région immédiate de Québec, sur la rive nord.

Comme son collègue de la Commission géologique du Canada, M. Jean-Yves Chagnon, ingénieur-géologue en poste à

l'université Laval, qualifie de « phénomène tout à fait normal » ce tremblement de terre survenu dans Charlevoix.

D'après les deux spécialistes, rien ne permet d'affirmer à ce moment-ci que ce séisme est annonciateur d'une secousse beaucoup plus importante. Simple concours de circonstances aussi s'il s'est produit vers la fin de novembre, ce qui n'est pas sans rappeler évidemment l'importante secousse qui avait fortement ébranlé le Québec le 25 novembre 1988, à partir du parc des Laurentides à une quarantaine de kilomètres au sud de Chicoutimi.

Les deux séismes n'ont rien

en commun et le dernier n'est pas dans la foulée du premier. L'une des théories retenues par certains scientifiques, et partagées par M. Chagnon, pour expliquer que survienne un tremblement de terre à cette période de l'année, veut que l'attraction gravitationnelle soit plus forte, parce que le Soleil et la Terre sont beaucoup plus rapprochés.

« Cette attraction ne fait que déclencher plus vite quelque chose qui, de toute façon, devait se produire, explique M. Chagnon. Mais, les statistiques démontrent que 99 fois sur 100, les petits séismes ne sont pas suivis d'autres. Vous avez plus

de chances de gagner à la loterie! »

Sans partager nécessairement cette théorie, M. Lamontagne précise que la Commission géologique, grâce à sept de ses huit stations réparties dans Charlevoix et Kamouraska et directement « branchées » à Ottawa, a enregistré 97 séismes d'amplitude semblable ou plus prononcée dans cette région au cours des cinq dernières années.

« Je comprends fort bien, commente le scientifique, que beaucoup de Québécois aient été marqués psychologiquement par suite du fort tremblement de terre du 25 novembre 1988, mais l'incident de mercredi constitue une belle occasion de se sensibiliser de nouveau à ce phénomène et surtout de savoir quoi faire en pareil cas en s'informant auprès de la Protection civile. »

M. Lamontagne comprend que les gens soient peut-être plus nerveux, mais on semble oublier, dit-il, qu'en mars dernier on en avait observé deux en deux jours de magnitude comparable. « Dans la grande majorité des cas, il n'en découle rien de grave, note le spécialiste, mais, encore une fois, nous ne pouvons prédire l'avenir! »



Le nouveau maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, semble avoir fait bonne impression auprès des hauts fonctionnaires et des porte-parole des onze syndicats de la ville en les invitant à devenir des partenaires dans la gestion des services pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

S'adressant aux hauts fonctionnaires et aux syndiqués de la ville Le maire L'Allier invite à la coopération

Le nouveau maire de Québec a semblé faire bonne impression aux hauts fonctionnaires et aux porte-parole des 11 syndicats de la ville auxquels il offre de devenir des partenaires dans la gestion des services et dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Au cours d'une réception, en fin d'après-midi, hier, M. Jean-Paul

L'Allier a rappelé que les Québécois avaient manifesté un besoin de changements que seul un travail d'équipe pouvait maintenant satisfaire.

Ce travail d'équipe, a-t-il dit,

requiert de chacun des partenaires une confiance mutuelle qui est la clé d'une bonne gestion des affaires publiques, le respect de l'autre et la concertation dans le travail. « Il vaut mieux bâtir une compréhension pour travailler dans la complémentarité que dans la soumission », a ajouté le nouveau maire.

De l'ensemble des res-

sources de la fonction publique municipale qui possèdent une expertise dans tous les domaines, soit un groupe 2200 employés, représentant une masse salariale de 110 millions \$ sur un budget total de 250 millions \$, M. L'Allier a dit qu'il s'attendait à recevoir des propositions permettant aux élus municipaux d'effectuer le meilleur choix pour répondre aux besoins de la population.

Par ailleurs, abordant plus spécifiquement le sujet des négociations des 11 conventions collectives, M. L'Allier a promis de ne point court-circuiter la discussion et de « déboucher » les réseaux de communications qui auraient pu être obstrués dans le passé, pour en arriver à un règlement acceptable pour toutes les parties. Il a informé son auditoire de la nomination du conseiller Claude Cantin, comme lien entre le comité exécutif et les négociateurs patronaux, avec mission de faire rapport des discussions et de pouvoir réviser, le cas échéant, la teneur du mandat confié aux représentants de la ville.

Le juge Louis Rémillard à la tête de la Commission de police

Le juge Louis Rémillard, de la cour du Québec, chambre civile, est le nouveau président de la Commission de police du Québec. Il vient d'être désigné par le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, remplaçant ainsi Me Jean-Guy Gilbert, qui assumait la présidence depuis le 1er juillet.

La nomination du juge Rémillard suit de quelques jours un jugement rendu public vendredi dernier par le juge Paul Corrievau, de la cour supérieure, qui déclarait que la désignation de Me Gilbert était ultra vires des pouvoirs du ministre de la Sécurité publique.

Me Gilbert, jusqu'alors vice-président de la Commission de police, avait été désigné par l'ancien ministre de la Sécurité publique, M. Gil Rémillard, pour succéder au juge Jean Alarie, nommé depuis président du Tribunal de déontologie policière.

À la requête de la ville de Québec, en septembre, la Commission avait entrepris, le 16 octobre, sous la présidence de Me Gilbert, une enquête sur le comportement de l'état-major de la police de Québec.

Les procureurs des dirigeants et policiers de la ville devaient immédiatement en appeler devant la cour supérieure, afin que le tribunal se prononce sur le statut même du président et de la légalité de pareille enquête.

Le juge Corrievau décrivait que Me Gilbert ne pouvait prétendre à la présidence, alors qu'il est avocat et que la loi sur la police précise que le président doit être désigné parmi les juges de la cour du Québec et ne peut être remplacé qu'en cas d'incapacité d'agir. Comme le juge Alarie avait été nommé à un autre poste, il n'était donc pas incapable d'agir, au sens même de la loi, et le juge Corrievau en venait ainsi à la conclusion que la désignation de Me Gilbert était ultra vires des pouvoirs du ministre de la Sécurité publique.

Le juge Corrievau notait, par ailleurs, que la demande de la ville de Québec quant à la tenue d'une enquête restait toujours fondée. L'attachée de presse du ministre de la Sécurité publique, Mme Johanne Deneault, n'a pu préciser, hier, si cette enquête allait se tenir dans les prochaines semaines ou après la période des Fêtes.

En Bref

■ Chauffard intercepté

LÉVIS — Les policiers de la Sûreté du Québec, poste Saint-Malachie, ont reçu l'aide de la Sûreté municipale de Lévis et de la SQ de Saint-Romuald pour bloquer l'accès de la route 20, à un conducteur téméraire de Saint-Luc de Dorchester, qui refusait de s'arrêter. Nul n'a cependant été blessé, bien qu'une auto-patrouille ait été secourue sur le lieu de l'interception, survenue à 21h40.

■ Accident mortel

CHICOUTIMI — En raison de la chaussée glacée, une femme a perdu la vie hier après-midi, vers 17 h 45, dans un accident impliquant deux véhicules. Celui-ci est survenu quand un des conducteurs a perdu la maîtrise et a traversé le terre-plein du boulevard Tadoussac, à Chicoutimi. La victime est Mme Marie-Reine Côté, 72 ans, de la rue Roussel, à Chicoutimi. Les trois autres blessés ont été transportés à l'hôpital de Chicoutimi. Deux autres accidents étaient survenus en fin d'après-midi, impliquant de jeunes enfants heurtés sérieusement par des autos au retour des classes. Ils ont été transportés également à l'hôpital de Chicoutimi.

L'Environnement blanchit la compagnie minière IOC

La Compagnie minière IOC vient d'être absolument blanchie par le ministère de l'Environnement du Québec quant à deux dépotoirs qui en 1984 avaient été identifiés comme étant potentiellement dangereux pour la santé publique et pour l'environnement.

Pointés du doigt il y a cinq ans par le Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination de déchets dangereux (GERLED), les deux dépotoirs de l'IOC à Sept-Îles viennent en effet d'être retirés de la liste des lieux dangereux sur la Côte-Nord.

À l'époque premier employeur industriel à Sept-Îles, la grande minière nord-côtière s'était indignée en notant que la démarche du GERLED à son endroit équivalait à lui accoler une étiquette de pollueur irresponsable. L'IOC avait également fait valoir qu'elle détenait les permis requis par le ministère de l'Environnement et avait utilisé ses dépotoirs dans les paramètres fixés par les règlements.

Les deux dépotoirs de l'IOC sont son dépôt de matériaux secs qui était considéré comme potentiellement dangereux pour la santé publique et son parc à résidus miniers que le GERLED estimait représenter des risques pour l'environnement.

Dans son avis technique, le ministère de l'Environnement indique que les risques de contamination directe et indirecte de la population et de l'environnement par les deux dépotoirs sont insuffisants pour retenir ces lieux dans son inventaire de lieux d'élimination de déchets dangereux.

L'évaluation rendue publique a fait suite à diverses études menées parallèlement par l'IOC et par le ministère.

Le ministère a toutefois recommandé à la minière un suivi environnemental relativement aux eaux souterraines limitrophes de son parc à résidus miniers.

L'IOC s'est d'ores et déjà rendue à cette exigence du ministère. « Des prélèvements ont été effectués en juin et en octobre. Les résultats des analyses seront envoyés au ministère de l'Environnement dès leur réception », a indiqué hier un porte-parole de l'entreprise.

Une douzaine d'autres dépotoirs font l'objet des attentions du ministère de l'Environnement sur la Côte-Nord, la plupart relatifs à des utilisations industrielles.

Floralies

Ste-Foy voudrait investir dans des équipements permanents

L'important dans la tenue des Floralies à Sainte-Foy, c'est d'investir dans des équipements qui demeureront et seront utilisés après ces 15 jours.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

La mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher, rencontre ce matin MM. Jean-Pierre Rodier et Jean Tremblay, de l'Association des horticulteurs du Québec; le doyen de la faculté d'agriculture de l'université Laval, M. Marc Trudel, et le sous-ministre de l'Agriculture, histoire de « situer la place d'un événement comme ça ».

Mme Boucher tente de prendre le relais, après que le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, eut décidé d'abandonner son projet de Floralies pour mai 1991. Toutefois elle laisse clairement entendre qu'il n'est pas question pour elle d'un tel événement en mai, c'est trop tôt. Elle parle plutôt de la fin juin alors que les gens sont plus « dans l'esprit des vacances ».

Ce matin la réunion permettra entre autres de déterminer « qui peut prendre quoi sous sa respon-

sabilité ». L'important c'est la mise en commun de toutes les ressources pour des choses qui vont durer. Il faut déterminer quels équipements existants peuvent servir pour l'événement et quels équipements il faudra acquérir mais qui auront une utilité de plus de 15 jours. Par exemple, au jardin Van Den Hende, on caresse depuis plusieurs années le projet de construire un pavillon d'accueil. Ce pourrait être l'occasion de l'ériger.

Mme Boucher voit en les Floralies une belle façon de donner un sérieux coup de main au jardin Van Den Hende, qui ne reçoit l'appui de personne. Ça lui permettrait « une expansion considérable », pense-t-elle.

La mairesse croit pouvoir avoir une idée des coûts dans environ 15 jours. Et la date limite pour prendre une décision se situerait à la mi-décembre. Si la ville décide d'aller de l'avant, elle formera un comité permanent de fonctionnaires pour les Floralies

La Société des Amis

Le président de la Société des Amis du jardin Van Den Hende, M. Jean Brisson, croit que des Floralies à cet endroit ne peuvent que profiter à l'organisme. Il insiste sur un point : le pavillon doit en être un permanent qui fonctionnera à long terme. Il croit en un pavillon conforme à la maquette que la Société des Amis possède depuis deux ans où on voit entre autres un amphithéâtre, une salle de réunion, un laboratoire associé à une serre, une bibliothèque et des bureaux.

Il ne voudrait surtout pas d'un immense pavillon en verre qui serait inutile après les Floralies. Les serres de l'université Laval ne sont occupées qu'à 30 %, dit-il.

M. Brisson ne croit pas, par ailleurs, qu'un événement comme celui-là attirera une bien grosse clientèle. Il parle d'environ 10 000 visiteurs. La demande n'est pas très forte, semble-t-il, pour les lieux d'intérêt naturel et scientifique. Mme Boucher a de son côté qualifié comme un problème le petit bassin de population de la région.

Enfin, la Société des Amis du



La mairesse Andrée Boucher tente de prendre le relais, après que le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, eut décidé d'abandonner son projet de Floralies pour mai 1991.

jardin Van Den Hende aimerait bien savoir quel rôle on entend lui faire jouer dans la réalisation de ce projet. M. Brisson n'aimerait pas qu'on se serve des membres uniquement pour assurer un bénévolat durant les 15 jours que dureraient les Floralies. Il dit que la Société des Amis compte des compétences qui peuvent très facilement rivaliser avec les spécialistes de l'université Laval pour organiser un tel événement.

L'autonomie de Sillery ne serait pas compromise par un raccordement d'aqueduc

Le Comité des citoyens pour la qualité de l'eau de Sillery a désamorcé hier l'argument de ses adversaires selon lequel un raccordement d'aqueduc avec celui de Québec pourrait mettre en danger l'autonomie de cette ville de banlieue.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« Une ville ne peut jamais en annexer une autre sans le consentement d'une majorité des citoyens de la municipalité qui fait l'objet de cette démarche », ont affirmé hier deux fonctionnaires du ministère des Affaires municipales que le comité avait invités pour donner à l'intention de la presse un avis technique sur les modalités des annexions, regroupements et fusions.

Le comité de citoyens avait préalablement pris soin de spécifier que ses deux invités ne se trouvaient pas à la conférence de presse pour s'impliquer dans le dossier de l'approvisionnement en eau. Ils ont été plutôt conviés pour éclaircir l'aspect du danger d'annexion qui est l'un des éléments dont se sert le Regroupement Pro-rénovation pour convaincre la population de rejeter la solution du raccordement avec l'aqueduc de Québec lors du référendum du 5 décembre.

M. François Gélinas, un expert du ministère des Affaires municipales, a noté qu'il y avait présentement des municipalités au Québec ayant mis plusieurs services en commun et où il n'avait jamais été ni de fusion, de regroupement, ni d'annexion.

« C'est la dynamique du milieu qui déclenche ces processus de regroupement et non pas le fait que trois ou quatre ententes d'échange de services lient les deux villes entre elles », a expliqué M. Gélinas qui a rappelé qu'il y avait actuellement en vigueur dans la province plus 70 ententes touchant les services d'aqueduc.

Coûts

Par ailleurs, le comité de citoyens a tenu à remettre en question certaines affirmations contenues dans le bulletin d'information « Sillery vous informe » publié par la municipalité et qui consacre son dernier numéro à la question de l'eau.

« En actualisant les coûts de rénovation de l'usine de traitement de l'eau, la facture n'est plus de 5 100 000\$ comme le dit le bulletin mais plutôt de 6 200 000\$, a déclaré M. Simon Wilson, président du Comité des citoyens pour la qualité de l'eau de Sillery, si on ajoute les 2 millions \$ nécessaires à l'addition de filtres au charbon activé recommandée par les tenants de cette option, la facture s'élèvera à 8,2 millions \$ ».

D'autre part, le comité reproche au maire Margaret Delisle et au bulletin d'information de laisser croire aux gens que plus de 1600 personnes s'étaient opposées au raccordement de l'aqueduc avec Québec lors des deux séances de signatures de registre alors que c'était les mêmes 800 personnes qui s'étaient prononcées. « A ce rythme-là, Mme Delisle aurait pu organiser 10 signatures de registre d'affilée et aurait pu affirmer par la suite qu'une majorité de 8000 citoyens rejetaient le raccordement », a commenté M. Wilson.

Le président du comité s'est aussi dit surpris de constater qu'on affirme dans la même publication que l'eau de Québec destinée à Sillery sera chlorée en plusieurs points alors que les responsables de l'usine de filtration de Québec eux-mêmes indiquent que cette opération ne s'effectuera qu'une seule fois à la sortie de l'usine.

Fin des hostilités à Saint-Lambert-de-Lauzon

SAINT-LAMBERT — Une entente hors cours est intervenue entre l'ancien maire de Saint-Lambert-de-Lauzon, M. Joseph Stella, et un groupe de citoyennes qui, l'été dernier, avait présenté une requête en destitution.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Le 16 octobre, à l'approche des élections municipales, le juge Jacques Delisle, de la cour supérieure, avait reporté au 23 novembre l'audition de la cause, afin de donner la chance aux six requérants de pouvoir laisser tomber leur demande advenant un changement de maire. Le 5 novembre, M. Stella a perdu par 23 voix.

Hier, un porte-parole du groupe de citoyens, M. Jean-Yves Turmel, a appris au SOLEIL qu'un accord avait été donné, la veille,

sous certaines conditions devant demeurer secrètes, « parce que la guerre a assez duré à Saint-Lambert ».

La requête du groupe s'appuyait sur un rapport que la Commission municipale du Québec avait rédigé, à la suite d'audiences publiques ayant démontré, selon les commissaires, un abus de pouvoirs.

Advenant le maintien de la requête des citoyens, l'ancien maire courrait le risque d'être déclaré inhabile à siéger dans une administration publique pour une période de cinq ans.

Les constables spéciaux réclament un arbitre

Le Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec demande l'intervention d'un arbitre pour dénouer les négociations avec le Conseil du Trésor.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composer le numéro sans frais: 1-800-463-2382
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

Le président du syndicat, M. Jean Paquet, soutient que 32 séances de négociation n'ont pas permis de progrès sur des dossiers majeurs comme l'équité salariale et la précarité d'emploi. Le syndicat compte 350 membres dispersés au Parlement et dans les palais de justice. Les constables n'ont pas droit de grève.

loto-québec

Résultats

Tirage du 89-11-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 4419 365,00\$
5/6 +	7 97 085,40\$
5/6	449 1 157,40\$
4/6	24 670 40,50\$
3/6	394 544 10,00\$

VENTES TOTALES: 17 651 278\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000\$

PROCHAIN TIRAGE: 89-11-25

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

C'EST NOËL

LES AUBAINES-MYSTÈRE

LE SAMEDI 25 NOVEMBRE

10% À 35% DE RABAIS



PREMIÈRE CATÉGORIE

15% À 30% DE RABAIS

ECONOMISEZ 15%, 20%, 25% OU 30% SUR TOUS LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES MODE POUR HOMME, FEMME ET ENFANT.



DEUXIÈME CATÉGORIE

20% À 35% DE RABAIS

ECONOMISEZ 20%, 25%, 30% OU 35% SUR TOUS LES ARTICLES EN CRISTAL, VAISSELLE, ARGENTERIE, TENTURES, DIJOS-SOMMEIL, TAPIS D'APPOINT, LAMPES, LITERIE, LINGE DE MAISON, MEUBLES ET ARTICLES POUR LA MAISON.



TROISIÈME CATÉGORIE

10% À 25% DE RABAIS

ECONOMISEZ 10%, 15%, 20% OU 25% SUR TOUS LES PETITS APPAREILS ELECTRIQUES, APPAREILS DE SOINS PERSONNELS, JOUETS, PAPETERIE, ARTICLES DE SPORT, BAGAGES, FRIANDISES, DISQUES ET CASSETTES, APPAREILS PHOTO, MACHINES A ECRIRE ET BARBECUES.

Apportez votre carte Gratte-Aubaines à la Baie et un vendeur la validera et grattera les sceaux. Vous pourrez économiser 10% et peut-être même jusqu'à 35%*, sur le prix de la plupart des articles**. C'est toute une affaire! Vous pouvez utiliser votre carte de crédit ou payer comptant. Nous acceptons 5 cartes: la Baie, Simpson, VISA, MasterCard et American Express.

Si vous n'avez pas reçu votre carte Gratte-Aubaines par la poste, vous pouvez vous en procurer une dans n'importe quel magasin la Baie et vous êtes assurés d'économiser au moins 10%!

Les rabais s'appliquent à toute la marchandise à prix ordinaire, en solide ou à prix de liquidation.

* Exceptions: tabacs, restaurants, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, produits de

beauté et fragrances, commandes spéciales, fourures, sacs à main Bree, marchandise Liz Claiborne, gros électroménagers, fours à micro-ondes, chaînes stereo, magnétoscopes, téléviseurs, radios, accessoires audio, accessoires vidéo, téléphones, répondeurs téléphoniques, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle.

NOTA: Les rayons sous licence et services peuvent varier selon le magasin. Une liste complète des exceptions sera affichée dans le magasin la Baie de votre localité.

LES EMPLOYÉS de la compagnie de la Baie d'Hudson (actifs et retraités), de ses succursales et de ses filiales, ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 35%.

* Pour chacune des catégories, les rabais sont répartis comme suit:

Vous avez une chance sur 100 d'obtenir le plus haut pourcentage de rabais

Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir le pourcentage de rabais intermédiaire supérieur.

Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir le pourcentage de rabais intermédiaire inférieur.

Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir le plus bas pourcentage de rabais

UNE CARTE PAR CLIENT



★ SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER! ★

LES DÉLICES DE LA SAISON

À l'achat d'une assiette de dinde à 4,99\$, vous pourrez choisir le dessert de votre choix pour seulement 99¢.

À compter de 14h, nous vous offrons le café gratuitement, à l'achat d'un morceau de notre délicieux gâteau Forêt noire de de notre bûche de Noël à 1,69.

En vigueur le 25 novembre à nos restaurants libre-service.

Pour les amoureux du chocolat

20% de rabais

Notre fameux gâteau au chocolat vous est offert à 7,99\$ seulement. Ord. 9,99\$ ch. En vigueur le samedi 25 novembre seulement, à tous nos restaurants libre-service.



Ouverture de négociations intensives dès lundi entre Hydro et ses employés

Hydro-Québec et les syndicats représentant ses 14 000 techniciens, employés de bureau et de métiers entreprendront lundi des négociations intensives.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Les deux parties ont accepté hier cette proposition formulée par le conciliateur Normand Gauthier. Cinq jours consécutifs de pourparlers sont prévus et les parties ont convenu de ne pas en commenter le contenu, a indiqué hier la porte-parole patronale, Mme Francine Charest.

Par ailleurs, Hydro pourra demander à ses employés des heures supplémentaires de travail pour réaliser les travaux prioritaires de la région Montmorency, pendant le conflit de travail qui l'oppose depuis le début de novembre à ses 14 000 salariés.

C'est ce qu'a statué mercredi soir le Conseil des services essentiels après quatre jours d'auditions. La région Montmorency couvre l'agglomération de Québec, la Beauce et l'Amiante.

Ce matin, Hydro et les syndicats de techniciens, d'employés de bureau et de métiers se présenteront de nouveau devant le Conseil pour la poursuite des auditions, ajournées à la demande des deux

parties. Hydro veut voir ajouter des travaux prioritaires à la liste de services essentiels, particulièrement des travaux au réseau de distribution souterrain de l'agglomération de Québec.

Mercredi, le Conseil a rappelé

aux syndicats, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), que le travail en services essentiels devait être effectué à une cadence normale, sans ralentissement d'activités. La preuve entendue au cours des derniers jours a en effet démontré que des moyens de pression et des ralentissements d'activités ont été exercés depuis le début de la

grève, risquant ainsi de compromettre le concept de grève présenté par le syndicat et approuvé par le Conseil.

Hier, ce sont les régions Montmorency et Abitibi qui étaient touchées par une grève rotative. Hydro a rapporté des bris de véhicules dans la région de Montmorency et des cadenas ont été enduits de colle à Saint-Sauveur.

87 % des membres du SFPQ entérinent l'entente conclue en octobre dernier

C'est dans une proportion de 87 % que les membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec ont entériné l'entente de principe conclue en octobre avec le gouvernement. Seulement 37 % des 44 000 membres ont participé au vote.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le SFPQ et le gouvernement doivent procéder, mercredi, à la signature de la nouvelle convention collective, et les syndiqués recevront au plus tard le 28 décembre la rétroactivité pour l'année 1989, soit 4 % de leur salaire annuel. Les fonctionnaires et les ouvriers toucheront des augmentations de salaire de 5 % en 1990 et de 4 % en 1991, plus un ajustement additionnel selon l'augmentation du coût de la vie.

« Nous aurions aimé pouvoir aller chercher plus, mais je crois que nos membres ont compris que

nous avons su tirer le meilleur parti possible des trois jours de grève que nous avons effectués en septembre », a souligné hier le président Jean-Louis Harguindeguy. Dans l'agglomération de Québec, l'entente de principe a été acceptée dans une proportion de 95 %.

Le dirigeant n'a pas caché, hier, que certaines assemblées syndicales avaient été houleuses, des membres se sentant lésés par le choix offert sur le bulletin de vote soit d'accepter l'entente de principe, ou de donner un mandat de grève générale à leur syndicat. Pour contester, un groupe de techniciens avaient suggéré l'annulation du bulletin de vote. Un

geste qui n'a visiblement pas été suivi, constate M. Harguindeguy, puisque 3,5 % des bulletins déposés ont été annulés.

Le mécontentement exprimé parmi les 12 000 techniciens du SFPQ n'inquiète pas M. Harguindeguy, puisqu'il estime que le mouvement lancé par l'Association des techniciens et techniciennes du gouvernement du Québec est marginal et attribuable à une méconnaissance des intérêts des techniciens.

Projet d'entente

En plus de renouveler la convention collective, le SFPQ pourrait clore bientôt une saga judiciaire amorcée il y a six ans avec le Conseil du Trésor, pour le relèvement salarial des quelque 5000 employées de secrétariat reclassées « agentes de secrétariat » avec l'abolition du classement « moquette ».

Le Conseil du Trésor offre en effet 13 400 000 \$ à cette catégorie de personnel. Le SFPQ recommande aux 5000 agentes actuellement consultées d'accepter cette proposition qui mettrait fin aux griefs et aux démarches entreprises devant la cour d'appel.

Si l'offre est retenue, une agente de secrétariat classe 1, au sommet de l'échelle, recevra le 25 janvier un montant rétroactif d'environ 2800 \$ et celle de classe II, d'environ 2300 \$.



Alain BOUCHARD

Le vécu du pépin

Le premier se titrait *Acceptation globale*. Il traitait de l'appropriation du Québec par les 40 ans et plus, de leur contrôle sur la politique, les arts, la pensée — ou ce qui lui ressemble —, le fric, les jobs, les bungalows, le gazon, le sexe, etc.

Un deuxième vient de paraître. *L'affaire Adam et Ève*, qu'il s'appelle. Sous-titre : *Une histoire d'intervenants : ta B.M. contre mon bébé*.

Les auteurs : François Benoit et Philippe Chauveau. Deux jeunes dans la vingtaine, universifiées ou en voie de l'être, qui ont décidé de soulager leurs angoisses par la plume. Mais, en fait, bien plus que leurs angoisses à eux : celles de toute leur génération au complet.

Ils ont choisi la forme de l'humour. Mais là, je fais tout de suite attention : on n'est jamais sûr de rien en la matière. C'est souvent après coup seulement qu'on se découvre ce style. On a d'abord voulu accrocher, saisir, en grossissant un peu les traits, puis on se fait dire : ah ! que c'est drôle, votre affaire ! Je me tords de rire !

Eh bien ! si vous vous tordez de rire en lisant le p'tit deuxième du tandem Benoit-Chauveau, j'espère que vous aurez beaucoup, beaucoup mal au ventre en même temps et que vous rirez jaune, jaune, jaune. Parce que moi, je le trouve douloureux, le livre. Je trouve qu'il fait très mal. Aussi mal qu'on le mérite.

C'est écrit, au verso :

- Est-ce que le psychiatre est un reptile ?
- Laval (la ville) sera-t-elle un jour un Club Med ?
- Faut-il jeter le bébé avec l'eau du bain ?
- Et qu'est-ce que le moteur des BMW vient faire dans l'évolution de l'homo condominium ?

Là-dessus, je vous fais cadeau de morceaux du chapitre *Le faire-faire*. Avec, j'espère, la permission des auteurs. Et s'ils ne sont pas d'accord, qu'ils se dépêchent de me le dire. Parce que j'aurai peut-être la tentation de vous en transmettre d'autres petits bouts, de temps en temps, d'ici les Fêtes.

Alors, *Le faire-faire*, allons-y !

L'affaire Adam et Ève nous a (...) permis de constater l'évolution de la société et sa sophistication de plus en plus grande. Il est aisé de résumer cette évolution en deux points :

1) Aux temps qui ont suivi la Genèse, on agissait promptement. Lorsqu'un problème se présentait, on identifiait les responsables, on leur faisait payer le prix convenu et on passait à autre chose, c'est-à-dire à peupler la terre.

2) Tout cela a changé. Si, aujourd'hui, par bonheur, un problème se présente, on se précipite pour trouver les multiples problèmes sous-jacents. Commence alors un long processus appelé INTERVENTION. Trois ou quatre ans plus tard, on ne sait toujours pas qui est réellement coupable de la morsure de la pomme ni quelle stratégie sociale à long terme il faut déployer pour conscientiser les gens au vécu du pépin, sauf qu'une multitude de spécialistes ont dépensé une multitude de dollars et qu'il reste aux personnes concernées (et à quelques autres qui ne l'étaient pas) cinq ou six thérapies à terminer.

Par l'intercession de ces spécialistes, le pépin, qui n'était qu'une peccadille, devient une problématique et on peut se concentrer sur des choses plus importantes, notamment parler de son vécu quotidien ou du dernier téléroman.

(...) Avant, les problèmes étaient simples. Aujourd'hui, les problèmes sont compliqués, vastes, étendus et touchent d'autres vastes problèmes compliqués et étendus qui demandent l'intervention d'autres spécialistes et, à la limite, d'une équipe multidisciplinaire.

Résultat : il n'y a jamais eu autant de spécialistes de toutes sortes, de psy, de logues, il n'y a jamais eu autant de conscientisation populaire, d'animateurs d'ateliers, de collectifs, d'analyses, d'économistes, de pédagogues de plus en plus ortho, il n'y a jamais eu autant de gens qui parlent pour parler...

(...) L'homme a tout essayé pour faire un monde meilleur, un monde où tout le monde serait heureux, un monde comme un paradis. L'être humain a essayé le RCM, le micro-ondes, le communisme, le capitalisme et la crème Budwig... Nous sommes riches en biens, mais le monde meilleur tarde à venir et personne ne semble vouloir changer cette situation. Serait-ce que, pour les sociétés riches, l'apathie vient en mangeant ?

Même les communes n'ont pas marché. Pourtant c'était ce qui se faisait de plus proche du paradis originel : tout était à tout le monde et tout le monde était tout nu, ce qui, par conséquent, devait rendre tout le monde tout à fait content et tout à fait heureux.

(...) Déjà, simplement avec Adam, Ève, le serpent et une pomme, le paradis originel n'a pas fonctionné. On aurait pu se douter que les communes ne tiendraient pas. Imaginez un paradis avec un milliard d'Adams, un milliard d'Eves, des milliards de pommes et quelques centaines de milliers de serpents. Qui ferait la vaisselle ?

(...) Les intervenants ont compris une chose qui échappe à la vaste majorité des mortels : le bonheur est un état stagnant.

Les gens heureux n'ont pas d'histoire, et ils n'ont pas droit aux valiums. Les gens heureux ne se rendent pas compte de leur bonheur, ils ont l'air béat et un peu bête, ils n'ont rien à raconter durant la pause-café.

Le bonheur est donc un état très ennuyant qui ne mène à rien sinon à avoir des enfants et donc des responsabilités.

Par contre, le malheur est un état riche et varié. Les gens malheureux peuvent évoluer, ils peuvent grandir à travers leurs problèmes. Quand on a un problème, on a un vécu quotidien et on peut parler abondamment de soi. Bref, on peut avoir accès à un intervenant et se faire plaindre.

Les gens qui ont des problèmes ne s'ennuient pas, ils se font soigner.

(...) Après avoir croqué la pomme, Adam et Ève ont pu aller repeupler la terre alors qu'avant ils ne savaient même pas qu'ils étaient tout nus et qu'ils pouvaient en profiter.

Ainsi le bonheur, tel qu'il est considéré généralement, est une chose difficilement saisissable, qu'on n'atteint que pour le perdre et qui ne procure aucun avantage secondaire. Il était donc impossible de s'en servir comme base d'une civilisation.

La voie était alors toute tracée pour les intervenants : il fallait multiplier les malheurs et les problèmes de l'humanité en lui enlevant la responsabilité. Il suffisait de remplacer le bonheur, intangible, par la qualité de la vie, mesurable. Chacun pourra enfin savoir combien de bonheur il a en banque et calculer son manque à gagner.

La personne qui m'a passé le livre, a noté, au bas d'une des pages de ce chapitre, et j'espère qu'elle me pardonnera de vous le dévoiler : « Les gens souffrent en essayant d'être heureux alors qu'ils devraient être heureux de souffrir, c'est ça ? »

Elle a 20 ou 22 ans. Un vieux curé qui aurait aujourd'hui 110 ans s'il vivait encore, nous répétait cela chaque dimanche matin, quand j'en avais 10.

LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

Pneus d'hiver
usagés de bonne qualité

13 po	14 po	15 po
25\$	2/55\$	2/65\$

LES PNEUS 4-1
225, 3e Avenue
Québec
529-5453

MicroBec Inc.
Raven FAX/répondeur 1495,00\$

Caractéristiques
Transmission d'office
16 tons de gris
Mains libres
Affichage LCD
110 n° en mémoire
Alimenteur
Photocopieur
Répondeur intelligent
Rouleau de papier inc.
Garantie de un an

1010, boul. des Capucins, Québec
529-6322

LE CIEL NE DÉROUGIT PLUS!

30 vols par jour entre Québec et Montréal!

Air Alliance et Air Canada vous offrent désormais un vol par heure ou presque, en semaine, dans chaque direction. Ensemble pour mieux vous servir.

Aéroplan

Air Alliance Air Canada

Hypertension : le CHUL reçoit 400 000 \$ pour la recherche

L'unité de recherche sur l'hypertension du CHUL, que dirige le Dr Luc Lacourcière, vient de recevoir de la compagnie Sandoz une subvention de près de 400 000 \$, qui servira à la mise sur pied de plusieurs projets de recherche clinique sur l'hypertension.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Ainsi qu'on l'a expliqué, hier, au cours d'une conférence de presse tenue au CHUL, une partie de la subvention servira à la mise sur pied du laboratoire de l'exercice.

En effet, les Drs Yves Lacourcière et Jean Cléroux évalueront l'effet de l'isradipine sur la réduction post-exercice de la pression sanguine et sur la régulation de la pression sanguine chez les patients hypertendus. L'isradipine est un nouveau médicament du type bloquant calcique qui, en

conjonction avec l'exercice physique, pourrait permettre de réduire la quantité de médicaments nécessaire pour contrôler l'hypertension.

Les recherches entreprises depuis un certain temps au CHUL ont déjà démontré que l'entraînement physique provoque une baisse de la pression sanguine chez les patients souffrant d'hypertension modérée qui ne reçoivent pas de médicaments. En fait, la pression sanguine de ces patients hy-

pertendus s'abaisse pendant une période allant de deux à quatre heures à la suite de chaque séance d'activités physiques. Mais, dit le Dr Lacourcière, nous savons encore peu de choses sur les effets combinés de l'exercice physique et de la prise de médicaments anti-hypertenseurs.

Grâce à ce projet de recherche, l'unité de recherche en hypertension du CHUL évaluera l'effet de l'isradipine sur le contrôle post-exercice de la pression sanguine

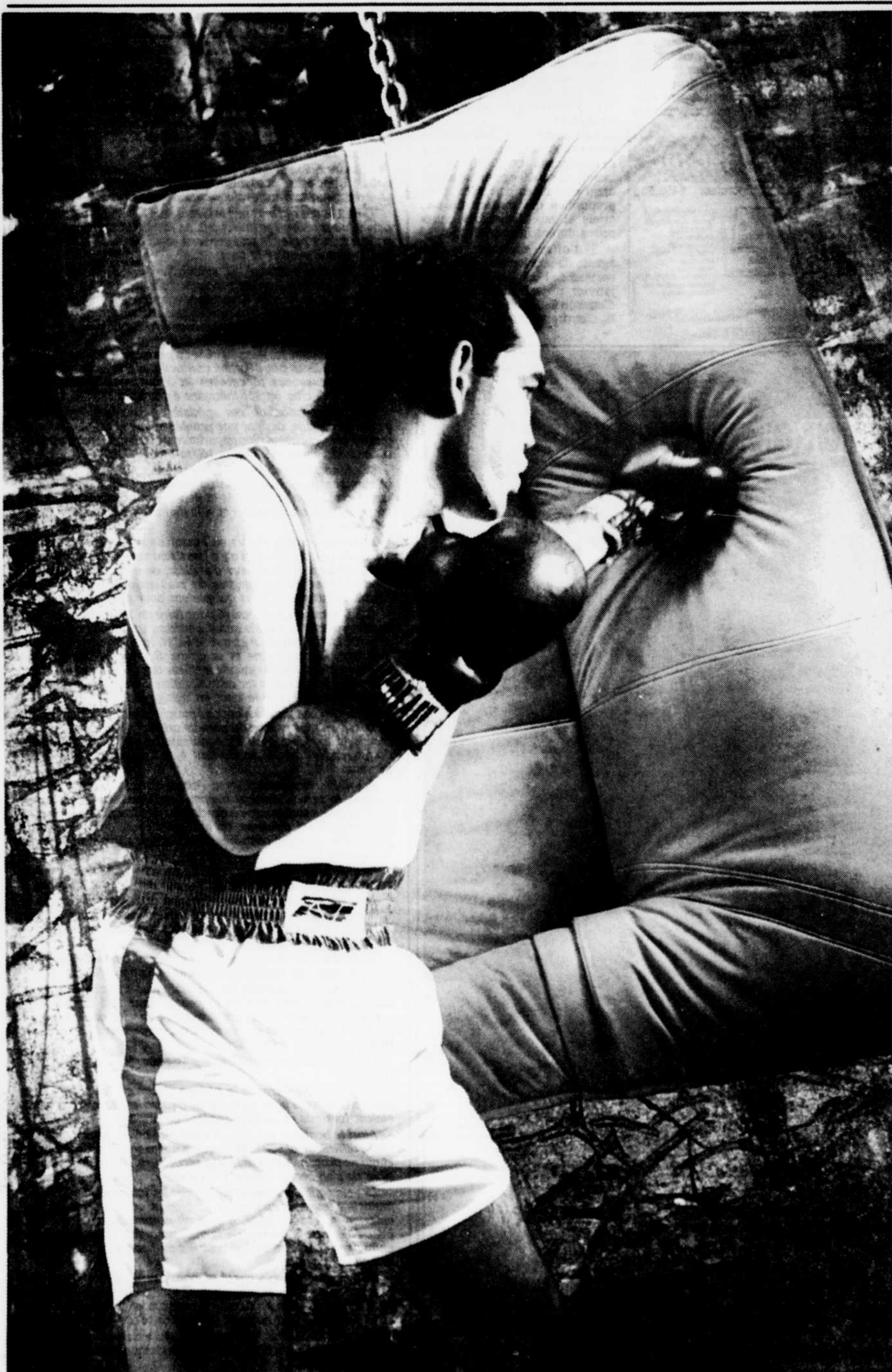
chez un groupe de 20 personnes hypertendues.

Après une période d'un mois au cours duquel les patients devront cesser de consommer des anti-hypertenseurs, a précisé le Dr Lacourcière, les 20 patients seront divisés en deux groupes. Le premier recevra de l'isradipine et le second un placebo, pendant une période de quatre semaines. Pendant le second mois, le traitement de chacun des groupes sera inversé. Au cours de cette recherche, la

pression sanguine et différents signes vitaux des 20 patients seront mesurés.

La subvention de la compagnie Sandoz, a dit le Dr Lacourcière, servira à financer plusieurs autres projets de recherche clinique, dont un impliquant près de 200 patients et qui doit débiter au printemps prochain. Il a rappelé à cette occasion que l'unité de recherche sur l'hypertension du CHUL est la plus importante clinique d'hypertension au Canada.

LES DURS À CUIR



C'est ainsi que l'on appelle nos fauteuils et canapés en cuir. Tous nos canapés, sans exception, portent une garantie de 15 ans! En fait, c'est la meilleure garantie offerte sur le marché en ce qui a trait aux canapés de cuir. Alors non seulement sont-ils durables, mais ils sont aussi confortables et abordables. Et pour ce qui est du design, voyez vous-même... En fait, si vous venez chez IKEA, vous verrez aussi tout le choix qu'on vous offre en matière de cuir. Du cuir de qualité à prix abordable, il n'y a qu'IKEA qui puisse vous offrir ça. C'est ce qui met nos concurrents K.-O.



Offerte au premier acheteur et portant sur les défauts de matériaux ou de fabrication. Tous les détails chez IKEA.



Place Lebourgneuf
5500, boul. Des Gradins
Québec, Québec
Téléphone : 622-4532

Heures d'ouverture :
lundi à mercredi 11h à 17h30
jeudi et vendredi 11h à 21h
samedi 9h à 17h

Des enseignants prient le ministre Ryan d'intervenir La relance de la formation professionnelle réclamée

Quelque 200 enseignants de la région de Québec, membres de la CEQ, ont réclamé hier soir au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, une relance de la formation professionnelle.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Selon la CEQ, la revalorisation de

l'enseignement professionnel nécessite l'octroi au personnel enseignant de moyens pédagogiques et de conditions de travail appro-

priées. Les manifestants, groupés au complexe G, ont donc demandé à M. Ryan de dégager des mandats qui permettraient des progrès à la table de négociation et un règlement avant Noël. Les négociations achoppent sur le temps d'enseignement et sur la précarité d'emploi. La CEQ estime que 95 % des

enseignants à l'éducation des adultes sont embauchés à taux horaire et congédiés à chaque année.

Pour bien souligner l'approche des Fêtes, les enseignants ont offerts des ballons et des cartes de souhaits au ministre. La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé a invité M. Ryan à faire un beau cadeau aux milliers de

jeunes qui comptent sur la formation professionnelle. Le ministre a répondu qu'il ne pouvait pas se changer en père Noël, mais qu'il fera part des représentations des enseignants à ses collègues.

Contrairement à ce que prétend la CEQ, M. Ryan soutient que la formation professionnelle n'est plus en déclin depuis 1987. « Le ministre a revu les programmes

au cours des deux dernières années et a investi 35 millions \$ pour la modernisation des équipements », de dire le ministre.

M. Ryan a également mentionné que les enseignants constituaient la clef de cette relance qui en est à ses premiers pas. Tout comme la CEQ, le ministre de l'Éducation souhaite un règlement dans un avenir prochain.

Un reporter plaide coupable à des accusations de voies de fait

Le correspondant parlementaire Ralph Noseworthy, du réseau de télévision CTV, a plaidé coupable hier à une accusation de voies de fait sur son amie de coeur. Le juge Marc Dufour lui a accordé une libération conditionnelle assortie d'une période de probation de deux ans, et l'a obligé à verser d'ici 60 jours la somme de 200 \$ à la Maison de Lauberivière.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

C'est le 15 juillet que Noseworthy, âgé de 53 ans, s'est livré aux voies de fait reprochées, à Cap-Rouge, la municipalité où il habite. Son procès devait avoir lieu mercredi et trois personnes, dont la victime, devaient témoigner pour la poursuite.

Cependant, le juge devant entendre la cause s'est récusé parce qu'il connaissait la victime. Une autre date a alors été fixée pour l'audition de la cause.

Mais, hier, l'accusé décidait de plaider coupable. C'est pourquoi son nom ne figurait pas au rôle en début de journée. Les parties ont dû obtenir la permission du juge

en chef pour que le plaidoyer puisse être fait devant le juge Dufour.

Le procureur de la Couronne, Me Robert Parrot, a mentionné au juge que Noseworthy et son amie ont repris la vie commune depuis les événements de juillet. Rencontrée mercredi, cette dernière a assuré que les choses vont maintenant « beaucoup mieux ».

Elle a également mentionné au procureur de la Couronne qu'elle ne souhaitait pas voir Noseworthy affublé d'un dossier judiciaire et ce, principalement pour ne pas nuire à sa carrière de journaliste. Ces faits ont amené Me Parrot à suggérer la libération conditionnelle et la période de probation. Ces mesures, a-t-il dit, représentent pour l'accusé et la victime une garantie qu'en cas de récidive, Noseworthy aura de nouveau à répondre de ses gestes.

De son côté, Me Lawrence Corriveau, l'avocat du prévenu, a souligné que Noseworthy ne possédait pas d'antécédent judiciaire. À la suite du procureur de la Couronne, Me Corriveau a répété que la victime n'a subi aucune lésion et qu'elle n'avait « que des bleus ».

Le juge Dufour a dit tenir compte de ce fait mais il a tenu à noter que le crime de Noseworthy comporte une « connotation de violence conjugale », un crime « presque à la mode » ces temps-ci.

Le ministre Savoie prêt à accepter des BPC liquides dans son comté

Le ministre délégué aux Mines et au Développement régional, M. Raymond Savoie, ne s'opposera pas au transfert des BPC liquides des écoles et hôpitaux à l'entrepôt de Senneterre, dans son comté d'Abitibi-Est.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis a annoncé mercredi qu'il se proposait d'expédier en Abitibi les quelque 50,000 kilos de BPC liquides d'une cinquantaine d'institutions hospitalières et scolaires.

Le porte-parole du ministre Savoie, M. Philippe Bouvier, a indiqué au SOLEIL que le consensus portait uniquement sur les « cas humanitaires » (écoles et hôpitaux) et sur les BPC de la région d'Abitibi-Témiscamingue.

Quant aux autres BPC répertoriés dans d'autres édifices publics,

notamment des édifices du gouvernement et des entreprises du secteur agro-alimentaire, « on évaluera ça plus tard », a précisé M. Bouvier.

Le cas Levy bientôt arrêté

MONTREAL (d'après PC) — La décision d'intenter des poursuites criminelles à l'égard de l'ingénieur Mark Levy, propriétaire de l'entrepôt de BPC incendié de Saint-Basile-le-Grand, sera arrêtée d'ici deux à trois mois.

Ce dernier vit avec sa famille à Davie, en Floride, depuis le lendemain de l'incendie du 23 août 1988.

Des rencontres ont eu lieu récemment entre un procureur de la Couronne et les enquêteurs de la Sûreté du Québec chargés du dossier. Il a été convenu de pousser plus avant certains éléments de preuve contenus dans les 180 caisses de documents analysés.

À l'heure actuelle, deux mandats d'arrestation pèsent contre Mark Levy, à la demande du ministre de l'Environnement.

Ils ne sont valides qu'au Québec. Il pourrait en être autrement si des accusations criminelles étaient déposées contre l'ingénieur Levy.

DERNIÈRE JOURNÉE pour profiter de rabais incroyables pendant notre vente anniversaire

Un choix incomparable de: **vaisselle verrerie coutellerie...**



Dans les meilleures marques telles que:

- Aynsley
- Durand
- Johnson Brothers
- Midwinter
- Noritake
- Oneida
- Paragon
- Royal Albert
- Etc.
- Royal Doulton
- Sango
- Wedgwood
- Zwiessel

Le magasin qui, depuis plus de 100 ANS, vous offre le plus beau choix de **VAISSELLE, VERRERIE, COUTELLERIE** à Québec.

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0144
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

On est deux monsieur Rouleau



NOUVELLE POLITIQUE DE PRIX CHEZ GUY ROULEAU OPTICIEN.

Vous venez à deux chez GUY ROULEAU OPTICIEN? Sachez qu'à compter de maintenant, dans toutes nos succursales, vous pouvez obtenir deux paires de lunettes complètes (verres

et montures) pour le prix d'une. Vous ne payez que la plus dispendieuse des deux: l'autre est gratuite.

GUY ROULEAU
OPTICIEN

Ceci n'est ni un escompte ni un rabais mais notre politique de prix permanente.

2600, boul. Laurier Sainte-Foy
2590, boul. Laurier Sainte-Foy
592, rue Racine Loretteville
699, boul. Charest Est Québec
59, boul. Taché Montmagny

Tél.: 659-4169
Tél.: 659-3232
Tél.: 843-6542
Tél.: 523-6958
Tél.: 248-8383

Le 2 pour 1 signé: Guy Rouleau

Ne manquez pas notre spécial



SUGGESTIONS CADEAUX

Samedi 25 novembre
8 h à 10 h

Collaborateurs

BIJOUTERIE BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035

JACQUES LE PAPETIER

8435, Henri-Bourassa 628-4335

GALERIE D'ART ORLÉANS

Carrefour Beauport 661-5666

AU PLAISIR PARTAGÉ

Carrefour Masson-Hamel 877-2326

AM & 128
LE SON D'UNE VIE

Dossier des accusations portées contre le PLQ

Parizeau laisse le député Bourdon se débrouiller seul

Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, n'a pas voulu reprendre à son compte les accusations de son nouveau député de Pointe-aux-Trembles, M. Michel Bourdon, qui a déclaré au SOLEIL qu'en plus des 8 millions \$ récoltés légalement, le Parti libéral du Québec dispose d'une deuxième caisse « occulte et parallèle, constituée d'argent reçu au comptant et dépensé au comptant ».

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Je laisserai M. Bourdon avancer dans ce dossier-là et présenter les éléments qu'il a en main au fur et à mesure qu'ils se présentent », a déclaré M. Parizeau, hier, manifestement peu désireux d'élaborer sur le sujet, d'autant plus que M. Bourdon a lui-même reconnu qu'il ne possède aucune preuve pour étayer ses accusations.

L'intégrité gouvernementale est au nombre des questions que les députés péquistes, réunis de-

puis deux jours à Sainte-Foy, entendent soulever à la reprise des travaux parlementaires, mardi.

Le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, qui avait réussi à ébranler le gouvernement, en juin, a indiqué qu'il entendait déterrer la question du zonage agricole à Laval.

Le chef de l'Opposition, M. Guy Chevrette, a ajouté que son parti continuera d'explorer les voies conduisant à d'éventuels réseaux de patronage qui ont été tracés durant la campagne électorale.

Stratégie

Même si la période de questions constitue le « haut moment » de la journée parlementaire, M. Parizeau a indiqué que le PQ allait faire un usage stratégique du mandat d'initiative que le règlement reconnaît aux différentes commissions de l'Assemblée nationale.

Concrètement, cela signifie que le PQ saisira les huit commissions de débats que le gouvernement refusera à coup sûr, par exemple la réforme du sénat. Pour l'Opposition, il s'agit davantage de marquer des points sur « le débat sur le débat ».

M. Parizeau a également annoncé que son parti profitera du débat sur le discours inaugural pour démontrer, secteur par sec-

teur, ce que le gouvernement d'un Québec souverain pourrait faire, mais qu'il ne peut pas faire dans la fédération canadienne.

Le gouvernement belge commence à se lasser des manigances de Bouchard

Le gouvernement belge commence à se lasser des manigances du ministre canadien Lucien Bouchard, qui laisse entendre que la Belgique pourrait retirer son candidat au poste de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), M. Roger Dehaybe, au profit de l'actuel délégué général du Québec à Paris, M. Jean-Louis Roy.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

À Bruxelles, il a deux semaines, le ministre président de la communauté francophone de Belgique, M. Valmy Féaux, avait pourtant expliqué très clairement à M. Bouchard qu'il était hors de question que M. Dehaybe se désiste.

Qu'à cela ne tienne, sitôt de retour au pays, M. Bouchard recommençait à dire qu'afin d'éviter

une élection sans précédent à l'ACCT, lors de la conférence qui aura lieu à Ottawa, du 3 au 5 décembre, le candidat belge pourrait se retirer.

Pour mettre les choses au clair, la délégation Wallonie-Bruxelles au Québec a fait parvenir, hier, à quelques journalistes, la copie d'un communiqué de presse émis par le bureau du premier ministre Wilfried Martens, il y a deux jours, à l'issue d'une rencontre entre M. Martens et M. Dehaybe.

Les deux hommes « ont estimé qu'une issue favorable de cette candidature peut être envisagée avec confiance », explique, en termes diplomatiques, le communiqué.

Pour être bien certain que le message a été bien traduit, on a annexé au communiqué du premier ministre la copie d'une entrevue de M. Dehaybe, parue le même jour (22 novembre) dans le Journal Libre Belgique. « Soyons clair : il n'y aura pas de retrait de cette candidature », y affirme M. Dehaybe.

« Compte tenu du passé, c'est le tour de l'Europe de détenir le poste de secrétaire général et ce sont les Européens qui proposent la candidature belge »,

explique-t-il.

Désinformation

Depuis des mois, la diplomatie canadienne fait des pieds et des mains pour faire élire M. Jean-Louis Roy, quitte à faire de la désinformation.

Il y a deux semaines, au moment même où M. Lucien Bouchard rencontrait le représentant du gouvernement belge, son attachée de presse, Mme Micheline Fortin, déclarait au SOLEIL que M. Bouchard avait finalement annulé son rendez-vous. On apprend par la suite que les Belges avaient opposé un fin de non recevoir à sa demande de retirer leur candidat.

La semaine précédente, c'est le ministère français des Affaires étrangères, qui sentait le besoin de faire une mise au point, en réaction à des informations en provenance d'Ottawa, selon lesquelles l'appui de la France au candidat belge n'était pas acquis.

Bourassa ne fait pas grand cas de la résolution de Terre-Neuve

Le gouvernement Bourassa ne fait pas grand cas de la résolution adoptée par l'Assemblée nationale de Terre-Neuve, qui a approuvé officiellement la position du premier ministre Clyde Wells, qui menace de retirer l'appui de sa province si l'accord du lac Meech n'est pas modifié.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Alors que le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, y voit un pas de plus vers l'enterrement de l'accord, on soutient au gouvernement que cette résolution ne fait que confirmer la position que M. Wells a exprimée très clairement à la conférence des premiers ministres, il y a deux semaines, à Ottawa.

À l'issue de la conférence, M. Wells avait déclaré sans ambiguïté qu'il révoquerait l'appui que le parlement terreneuvien a déjà donné à l'accord du lac Meech, si des amendements n'y étaient pas apportés.

Pour donner une chance à la tournée de conciliation qu'entreprendra sous peu le sénateur Lowell Murray, M. Wells avait cependant accepté de ne pas agir immédiatement, contre l'assurance que l'accord ne sera pas enchâssé dans la constitution canadienne, tant que le Parlement de Terre-Neuve n'aura pas eu l'occasion de se prononcer à nouveau.

Le ministre responsable du dossier constitutionnel, M. Rémi-Lard, est présentement en vacances à l'extérieur du pays, mais l'analyse qu'on fait à son bureau est que la résolution adoptée mercredi ne change rien à la situation.

« Ça rend sa position plus officielle, mais c'est très exactement ce que M. Wells dit à huis-clos à Ottawa et durant sa conférence de presse », soutient le grand responsable du dossier au bureau du premier ministre Bourassa, M. Jean-Claude Rivest.

Selon le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, la résolution terreneuvienne est peut-être compatible avec la lettre de ce qui a été entendu à Ottawa, mais certainement pas avec son esprit.

Le fait que l'Assemblée législative de Terre-Neuve fasse sienne la position de M. Wells est « très significatif », estime le chef du PQ, dans la mesure où ça rendra plus difficile le « marchandage de coulis » auquel pourrait donner lieu les négociations des prochains mois.

GIGANTESQUES SOLDES SEARS DE JOUETS et bons achats habituels

PLUS DE 200 JOUETS EN RÉCLAME CE SAMEDI
VOICI QUELQUES EXEMPLES:

20-25% DE RABAIS

RABAIS
20%

TOUS LES VÉHICULES
RADIOGUIDÉS EN STOCK
À PRIX ORDINAIRES

Incluant Lobo III, Mini Aero, Lobo Pup II, Pocket Lobo et Lobo Aero.

RABAIS
20%

TOUS LES JOUETS
POUR LA NEIGE À PRIX
ORDINAIRES

Planches à neige, traîneaux et toboggans. En stock seulement.

RABAIS
20%

TOUS LES JOUETS
MUSICAUX EN STOCK
À PRIX ORDINAIRES

Nous en avons pour tous les âges!

RABAIS
25%

TOUS LES JEUX DE
SOCIÉTÉ EN STOCK À
PRIX ORDINAIRES

Un grand assortiment de jeux pour vous amuser!

MASTER SYSTEM^{MD} SEGA[®] RIEN QUE 144⁹⁹ CH.

Avec remise du fabricant de 10\$ +.

Rabais 30\$, plus manette en prime (Sears ord. 29,99\$). Pour des heures de plaisir! Pour 4 ans et plus. Sears ord. 184,99\$, ch. 154,99\$. Cassettes Sega[®] choisies, ch. 59,99\$-99,99\$.

Limite 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles. La prime doit accompagner tout retour. + Détails en magasin

PROFITEZ D'UN GRAND CHOIX DE JOUETS EN LIQUIDATION, OFFERTS DE 20 À 50% DE RABAIS

Sur les
prix
ordinaires

Prix en vigueur le samedi 25 novembre 1989 dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

En Bref

Les élections partielles dans Chambly auraient lieu en février

MONTREAL (D'après PC) — Des élections partielles dans la circonscription fédérale de Chambly seront déclenchées d'une journée à l'autre, vraisemblablement pour le mois de février, mais le gouvernement entend laisser vacant pour encore quelque temps le siège de Laurier-Sainte-Marie. Le premier ministre a jusqu'à jeudi pour annoncer la date du scrutin dans le comté de Chambly; six mois se seront alors écoulés depuis la démission du conservateur Richard Grisé, trouvé coupable de fraude et de corruption le printemps dernier. Si la loi oblige Brian Mulroney à fixer une date pour l'élection au terme de ces six mois, il n'est cependant lié à aucun calendrier pour ce qui est de la durée de la campagne en vue du scrutin. Ainsi, en 1987, le premier ministre avait déclenché en février des élections partielles qui s'étaient déroulées seulement cinq mois plus tard, en juillet. Mais, selon le quotidien Le Devoir qui dit tenir l'information de sources proches du parti, cette fois-ci les stratèges conservateurs ont opté pour un scrutin plus rapproché. Dans le cas du siège laissé vide par le décès du libéral Jean-Claude Malépart, les conservateurs jugent qu'il serait déplacé d'amorcer aussi rapidement son remplacement.

La BFD clarifie sa politique de prêt

MONTREAL — La Banque fédérale de développement annonce qu'elle a clarifié sa position actuelle de prêt aux entreprises oeuvrant dans le secteur de l'hôtellerie et du spectacle afin d'écartier toute possibilité que celle-ci soit mal interprétée par son personnel de prêt à l'avenir. La politique révisée indique clairement qu'aucune entreprise qui offre des spectacles de danseuses nues ou qui se livre à toute autre activité semblable ne recevra de financement de la BFD. La politique s'applique aux propriétaires d'immeubles qui louent leurs locaux à des entreprises de ce genre et qui sont en même temps actionnaires ou copropriétaires de l'entreprise qui est locataire.

L'Opposition revient à la charge dans l'affaire Grisé

OTTAWA (D'après PC) — L'Opposition redoute que le bureau du solliciteur général ait transmis des renseignements confidentiels émanant de la GRC à l'ex-député conservateur de Chambly, Richard Grisé, pour le prévenir qu'il ferait l'objet d'une enquête du corps policier fédéral. C'est ce qu'a laissé entendre le critique libéral en matière de justice, Robert Kaplan, qui a sommé le solliciteur général Pierre Blais de vérifier ces faits auprès de son personnel et d'en faire rapport à la Chambre. M. Blais a répondu carrément que son équipe n'avait jamais d'aucune façon tenté d'influencer ou de gêner le travail de la GRC. M. Kaplan a expliqué aux journalistes à l'issue de la période des questions, qu'il avait eu vent de cette affaire et que des précisions s'imposaient. Sans vouloir nommer qui ce soit, M. Kaplan a révélé que « certains renseignements émanant de la GRC avaient été donnés au solliciteur général ou à quelqu'un de son entourage ». « Au bout du compte, il (M. Grisé) a été accusé et reconnu coupable, a-t-il fait savoir. Mais la GRC doit pouvoir compter sur le ministre pour ne pas faire circuler ce genre de renseignements. » M. Grisé a été reconnu coupable de fraude et d'abus de confiance. Réélu en novembre l'an dernier, il a démissionné de son poste au printemps.

Le maintien de la base de Summerside est souhaité

OTTAWA (D'après PC) — Cinq Canadiens sur six veulent le maintien de la base militaire de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est ce que confirme un sondage réalisé par la maison de sondages Environics pour le compte de l'Alliance de la fonction publique du Canada qui représente environ 260 travailleurs civils à la base. Cependant, au moment même où cette centrale syndicale faisait état des résultats du sondage, hier, à Ottawa, un porte-parole de Environics, M. Jordan Levitin, précisait que la formulation de la question posée pouvait fausser quelque peu les résultats. La question était posée comme suit : « Certaines personnes disent que cette base devrait demeurer ouverte, étant donné son rôle dans les recherches et les sauvetages, dans la protection des activités de pêche et dans le contrôle de l'entrée des drogues illicites au pays. À votre avis, est-ce que la base des Forces armées canadiennes de Summerside devrait être fermée ou demeurer ouverte? » Ce à quoi 75 % des 2006 répondants ont répondu oui et 14 % ont répondu non. Il y avait 11 % d'indécis.

Thakita.
ATELIER DE RÉPARATION

- Excellent service après vente
- Accessoires et pièces en magasin

1200, ST-JEAN-BAPTISTE SUITE 106
LES SAULES (QUÉBEC)
TÉL.: 871-5720

Candidat à la direction du NPD fédéral Barrett réclame l'aide financière de délégués québécois en anglais seulement

MONTREAL (PC) — À une semaine du congrès au leadership du NPD fédéral de Winnipeg, M. Dave Barrett soulève la colère de plusieurs délégués québécois en leur expédiant une lettre demandant une contribution financière à sa campagne en anglais seulement et ignorant le parti au Québec.

Dans cette lettre, l'ex-premier ministre de Colombie-Britannique et en Saskatchewan. Nous pouvons monter une nouvelle force en Alberta, Ontario, dans les Maritimes et à Terre-Neuve. » Aucune mention du Québec.

« Au plan provincial, écrit-il, nous pouvons gagner à nouveau au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan. Nous pouvons monter une nouvelle force en Alberta, Ontario, dans les Maritimes et à Terre-Neuve. » Aucune mention du Québec.

M. Brian Topp, membre de l'exécutif du NPD au Québec qui a reçu la lettre de M. Barrett, juge celle-ci tout simplement insultante. Pour lui, les propos de M. Barrett confirment que celui-ci abandonne le NPD au Québec. « C'est de dire si je suis élu chef on se retire de la province de Québec, conclut M. Topp; c'est non seulement insultant mais ce n'est pas nécessaire. »

D'autant plus que le NPD du Québec se prépare à une élection partielle dans la circonscription de Chambly où le candidat du par-

ti Phil Edmonston a de bonnes chances de l'emporter.

Et M. Topp n'est pas le seul à s'indigner de l'insensibilité de M. Barrett à l'endroit du Québec et des efforts pour y bâtir une base néo-démocrate. « C'est certainement unanime chez les délégués du Québec auxquels j'ai parlé que cette lettre est un bon exemple qui explique pourquoi Barrett ne va pas gagner au congrès, de dire M. Topp. M. Barrett a encore la mentalité d'un politicien provincial qui clairement, n'a pas ce que ça prend pour être chef d'un parti national. »

La lettre de M. Barrett ne peut que nuire à ses appuis, déjà fort limités au Québec. Il avait fait une entrée remarquée dans la course à la direction du NPD en disant que

toutes les provinces canadiennes étaient des sociétés distinctes, pas seulement le Québec, et en traitant M. Robert Bourassa d'hypocrite. Cette sortie lui avait d'ailleurs attiré des reproches de tous les milieux québécois.

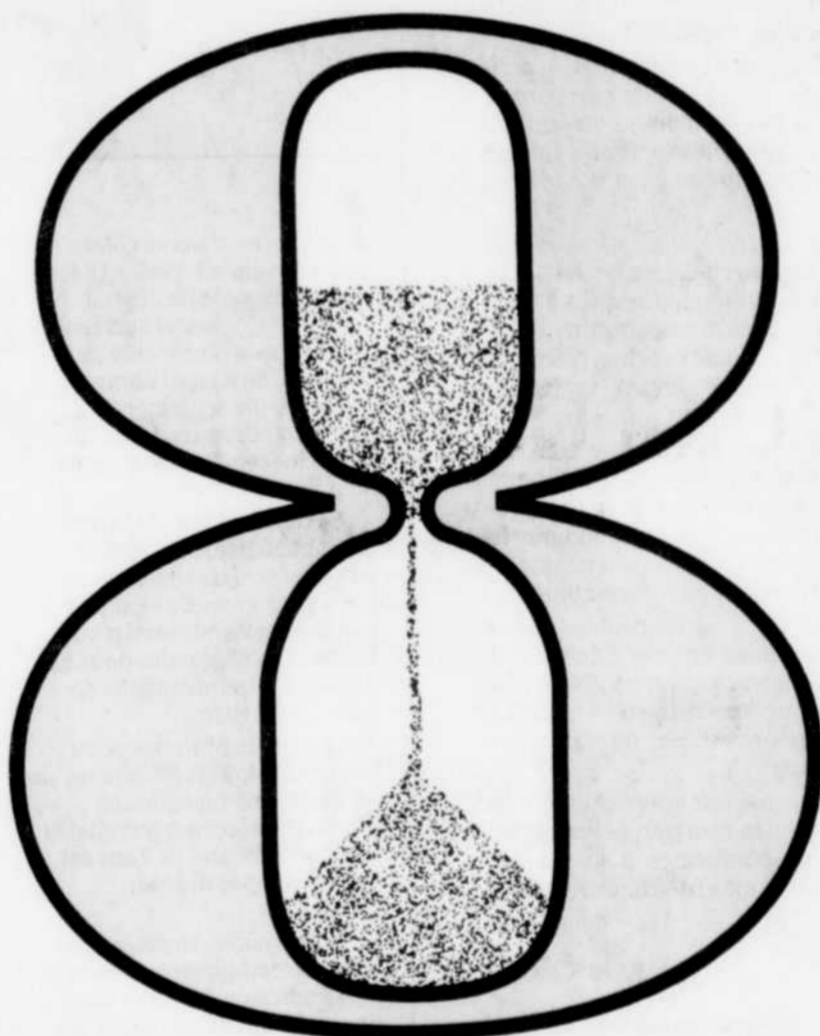
Il tentait depuis quelque temps de redorer son image en affirmant qu'il n'était pas opposé à la société distincte, mais bien à l'idée d'un statut spécial pour le Québec. Il réclamait une définition claire de ce concept de société distincte.

Un porte-parole de M. Barrett, M. David Perry, a expliqué que cette lettre était une erreur commise par un travailleur de campagne trop zélé. En fait, elle ne devait être expédiée qu'à des anglophones et non au Québec.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

DE 9 H 00 À 17 H 00

L'INCROYABLE VENTE



HEURES

UNE JOURNÉE SEULEMENT

8 HEURES DE RABAIS SPECTACULAIRES

RABAIS JUSQU'À 50% SUR TOUTES LES MARCHANDISES EN MAGASIN.

FACILITÉS DE PAIEMENT

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- DESIGN: 18, rue Courcellette Tel.: 681 0171
- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Tel.: 681 0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette Tel.: 681 4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier Tel.: 681 0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

Les vins nouveaux sont arrivés, venez célébrer avec nous.

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

LIQUIDATION MONSTRE

De fermeture de l'usine de meubles Élegant jusqu'à épuisement des stocks. Marchandise flamboyante neuve. 350 000 \$ à liquider rapidement.

Chambres • dinettes • vaisseaux • salons • tables de salon • bibliothèques

VENDU EN BAS DU PRIX COÛTANT
RABAIS ALLANT JUSQU'À 85%
PREMIERS ARRIVÉS • PREMIERS SERVIS

• ARGENT COMPTANT OU CHÈQUES CERTIFIÉS

Ouvert tous les soirs de 9 heures à 9 heures excepté le samedi, pas de marchands S.V.P.

Vente dirigée par Liquidation Canada

Au 1 rue Laliberté Saint-Henri de Lévis

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

EDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

Les mirages soviétiques

La démesure médiatique entourant la tournée de Brian Mulroney en Union soviétique, de toute évidence désirée par un premier ministre soucieux de remonter sa cote d'amour, camoufle mal le vide politique et les incertitudes économiques évidentes du clan canadien.

Canada et URSS partagent un dossier exclusif, celui de l'Arctique. Pourtant, pas un mot ne s'est officiellement dit sur le désarmement de la région nordique. Le Canada s'inquiète des minorités baltes et ukrainiennes, mais non de ses propres affaires.

Le point approche où les satellites est-européens, Pologne et Hongrie en tête, agiront de manière plus indépendante de leur tuteur soviétique que le Canada le fera avec son ami américain. Situation gênante, due à la fixation conservatrice sur l'idéologie d'une guerre froide pourtant morte et enterrée.

Ce blocage politique contraste avec l'ardeur folle qui anime le gouvernement dans sa chasse aux occasions d'affaires. Les efforts presque indécents pour vendre des McDonalds ou des Eaton Center n'ont rien à voir avec la perestroïka. L'URSS a d'autres besoins que les gadgets clinquants de notre société de consommation.

L'échec économique du communisme est patent. 72 ans après la révolution, les moscovites ont manqué successivement de fromage, d'allumettes, de saucisses, de beurre, de sel, de savon et de sucre. La tendance bureaucratique aux méga-projets a tué toute initiative.

Les gens d'affaires canadiens qui accompagnent la délégation officielle doivent se garder d'espoirs insensés. Jusqu'à ce jour, l'URSS restructure son économie à tâtons, selon la méthode classique mais ruineuse des essais et erreurs.

Les essais de collaboration économique entre le pays et l'étranger donnent peu de résultats concrets. L'éthique et la philosophie des partenaires soviétiques s'adaptent difficilement aux habitudes capitalistes.

Les entrepreneurs occidentaux arrivent mal à arrimer leurs méthodes de travail à celles des entreprises d'Etat. Il ne suffit pas que le gouvernement soviétique permette à ses sociétés de transiger librement: il faudra aussi bien des années avant de modifier les comportements des gestionnaires.

Le voyage-spectacle de la délégation canadienne risque également de créer des attentes irréalistes. Les observateurs économiques les plus sympathiques à Gorbatchev jugent que l'économie de son pays mettra 20 ou 30 ans à se redresser. Les esprits plus revêches envoient le président soviétique aux douches avant la fin de l'hiver.

La vérité se situe quelque part entre ces deux extrêmes. La population n'acceptera pas de faire la queue pendant une génération encore sur la foi de belles promesses. Mais l'ouverture politique qui accompagne la volonté de redressement économique assurera normalement quelques années de travail aux réformateurs.

Les citoyens soviétiques débordent de roubles. Leur épargne totale équivaut à une année entière d'achats au détail. Mais ils n'ont rien à acheter. Cela ne signifie pas qu'ils se jettent sur tout ce que les étrangers voudront leur vendre: leur monnaie, inconvertible, ne vaut rien sur les marchés internationaux.

Cette fortune disparaîtra comme par enchantement le jour où l'inflation réelle se traduira non par des étalages vides, mais par des prix plus conformes à la réalité. Alors, les gens d'affaires qui auront cru aux mirages se mordront les doigts.

RAYMOND GIROUX

Une autre bavure

Un ministre ne peut pas tout savoir. C'est la seule excuse que peut offrir le ministre Harvie Andre, responsable de la Banque fédérale de développement (BFD), dans la choquante histoire de prêts à des établissements érotiques.

« Ben sûr », diraient les Galarnéau de la télé, mais ça n'empêche pas les contribuables de s'interroger sur le bon usage que font les fonctionnaires, les employés de M. Andre, de « l'argent de nos impôts ». Surtout quand le ministre affirme qu'il s'agit d'un « cas isolé » et qu'on lui prouve, quelques heures plus tard, que d'autres PME du genre ont obtenu des fonds de la banque prêteuse de dernier recours.

Il s'agit d'une « erreur d'interprétation », prétend le porte-parole de la BFD. Admettons. Mais devant l'indignation des gens, l'institution revise sa politique de prêts aux entreprises des secteurs de l'hôtellerie et du spectacle. Une clause de remboursement évitera désormais les déviations.

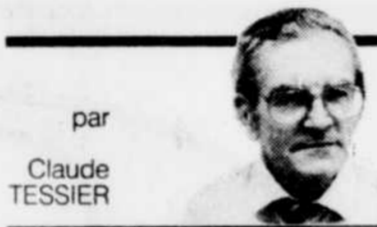
Toutes sortes de PME ont le droit d'exister. Mais le dossier des établissements érotiques comporte des prêts renouvelés qui froient le million. Beaucoup plus que ce qu'accepte généralement la BFD dont le mandat relève du ministère de l'Expansion industrielle régionale. La moitié des demandes acceptées allouent des montants de 100 000 \$ à 500 000 \$. Il y a eu de la complaisance, dans les cas qui font scandale, et une enquête interne s'impose.

La BFD a été créée en 1944 pour encourager la formation et le développement de petites entreprises et créer des emplois. Elle a une mission de complémentarité auprès de ceux que le système bancaire conventionnel refuse de soutenir. Elle dispose de crédits garantis par le gouvernement et est bien connue par ses séminaires de formation pour les dirigeants de PME et son aide aux étudiants entrepreneurs.

Contestée et menacée de disparition, l'institution connaît depuis 1985, de bonnes heures. Son dernier rapport annuel faisait état de prêts et placements atteignant les 931 millions \$. Mais Ottawa a retranché 13,4 millions \$ à son budget, ce qui a conduit à l'abandon notamment de programmes utiles — mais qui ne rapportent pas d'argent — comme la banque informatique pour les entreprises.

Pendant ce temps, les fonds coulaient vers les Lido, Club 61 et autres inutilités. Justement le genre de bavures dont peuvent se passer les sociétés de la Couronne. Espérons la leçon apprise et que l'on sera désormais plus rigoureux.

MARTINE R.-CORRIVVAULT

par
Claude
TESSIER

Il y a un an, la terre tremblait

La Terre, dans sa colère du 25 novembre 1988 à 18 h 46 (heure normale de l'Est), a secoué le Québec et son écorce granitique la plus vieille au monde. Elle a aussi ébranlé, mais ébranlé seulement, l'attitude de plusieurs générations de Québécois face aux tremblements de terre.

Le tremblement de terre du Saguenay a, par exemple, jeté par terre les théories que les scientifiques de l'Est de l'Amérique avaient réussi péniblement à échauffer pour expliquer les tremblements de terre au Québec.

La grande profondeur du séisme (28 km) a dérouter les savants. Les sismologues en ont tiré une leçon d'humilité et une autre théorie: « Tout est désormais possible au Québec ».

Imprévisible, soudain, violent, le tremblement de terre de San Francisco (M 6,9) a duré une quinzaine de secondes. Au Québec, il a été inhabituellement long, 15 minutes à Chicoutimi. À l'épreuve s'est ajoutée celle des pannes de courant. Les formations géologiques précambriennes et appalachiennes, différentes de celles de la Californie, expliquent pourquoi les séismes importants dans l'Est de l'Amérique se font ressentir plus longtemps et sur de grandes distances, jusqu'à New York.

Le bilan du séisme du Sa-

guenay retenu par la plupart des Québécois se résume à des pots cassés, des façences renversées, des cheminées écroulées, des solages lézardés, des puits vidés, à quelques glissements de terrain dont un assez important sur la voie du CN à Hervey Jonction.

Des experts en bâtiment, dans une analyse plus poussée, ont comptabilisé des plafonds partiellement effondrés, des cloisons fendillées et beaucoup de murs lézardés. Ils ont donné un avertissement aux responsables d'édifices publics au Québec: les structures architecturales affaiblies pourraient ne pas résister à un séisme de moins d'importance que celui du Saguenay. Depuis, un étrange silence règne sur ces avertissements, comme si personne ne les prenait au sérieux.

De l'avis des sismologues les plus chevronnés, le séisme du Saguenay a placé le Québec sur une lame de rasoir. Quelques décimales de plus à l'échelle de Richter et le tableau aurait pu être tout différent. Le séisme du Saguenay aura coûté néanmoins quelque 50 millions \$.

Le séisme du 25 novembre avait eu un précurseur, deux jours plus tôt. Ce qui a permis aux responsables de la Protection civile de sortir des boules à mites les plans d'urgence. Outre le séisme et la panne générale d'électricité, ils

ont été confrontés à Jonquière à la présence au-dessus de la ville d'un nuage extrêmement toxique d'acide de fluor d'hydrogène consécutif au mal fonctionnement d'une valve de sécurité aux usines de l'Alcan. La chance a été au rendez-vous, grâce à une météo favorable.

Le déménagement de Sainte-Foy à Québec du quartier général de la Protection civile a eu lieu au moment du séisme du Saguenay. C'est une coïncidence! Le QG se trouve maintenant sur le boulevard Charest (dans l'ancien édifice Chinic), dans la zone de Québec identifiée comme étant une des plus sensibles aux tremblements de terre. Curieux n'est-ce pas? La presse a jusqu'ici fait le silence sur ce cas.

Les responsables provinciaux de la Protection civile ont fait ce soir-là du bricolage de fortune aux téléphones et aux télécommunications, pour sauver l'essentiel, pour lancer la logistique. Bell pour sa part a vu son réseau bloqué par 471 000 appels, ce soir-là.

Dans l'ensemble, les plans-papier de la Protection civile ont été mis en branle, ont été suivis et exécutés. Devant le peu de dégâts signalés, tout s'est arrêté là! On peut conclure que le séisme du Saguenay n'a pas vraiment mis à l'épreuve les plans d'urgence. L'après-séisme peut

devenir fort différent de celui qui avait été prévu par les meilleurs plans. Les catastrophes ont cette caractéristique: aucune ne ressemble à une autre.

Le séisme de San Francisco nous rappelle une dimension négligée du tremblement de terre du Saguenay: les traumatismes parfois très profonds qui accompagnent des événements de ce genre. Au Québec, de rares voix se sont élevées pour dire que la population est mal informée par les médias, pauvrement instruite sur les séismes et sur les sciences de la terre en général. Elle a été brusquement mise en présence d'un phénomène naturel dont elle ignorait tout ou presque tout.

Du point de vue social, les séismes révèlent presque toujours une incapacité collective à saisir l'importance de l'être humain dans ce genre d'occasion. Bien des peurs ne sont pas encore surmontées au Saguenay, un an après.

Élevés dans le confort et la sécurité technologique, plusieurs Québécois ont découvert une autre évidence: aucune technologie ne peut maîtriser la puissance des tremblements de terre. Beaucoup d'entre eux avouent avoir pensé pour vrai à leurs fins dernières. Le séisme du Saguenay est bourré de leçons. Bien peu sont ceux et celles qui y ont prêté attention jusqu'ici. En ce sens, c'est un désastre!

Votre Opinion

Des interrogations

En début d'année, le gouvernement fédéral donnait son accord au libre-échange sans clauses protectionnistes suffisantes, ce qui n'est pas sans causer la perte de nombreux emplois dans certains secteurs.

Dernièrement, au désaccord de tout le monde, il décide de sabrer dans les services de Via Rail, ce qui aura de graves répercussions sur les emplois directs et indirects à travers tout le pays, mille au Québec seulement.

La fameuse TPS nous pend au-dessus de la tête comme une épée de Damoclès. De l'avis de plusieurs experts, la TPS ferait perdre des milliers d'emplois.

En plus, le gouvernement nous mijote une belle réforme de l'assurance-chômage, qui rendrait plus difficile l'accès aux prestations.

Je ne suis ni économiste, ni politicienne, mais comme citoyenne, je me pose des

questions.

Puisque des études ont prouvé qu'un chômeur coûte \$70,000.00 dollars par an et qu'il en coûte \$50,000.- pour créer un emploi, comment se fait-il que le gouvernement coupe dans les emplois pour économiser?

Puisque l'on fait disparaître volontairement des emplois, pourquoi pénaliser les chômeurs en leur rendant moins accessible l'assurance-chômage?

Tout en demeurant riches et prospères, certains pays tel la Suède, la Norvège, l'Autriche, ont réussi à maintenir un taux de chômage à peu près nul, qu'est-ce qui nous empêche d'en faire autant?

Faisant partie du groupe privilégié des sept pays les plus industrialisés de la planète, au rythme où vont les choses, allons-nous devenir une république de sirop d'érable (et encore là... les pluies acides...).

Nicole Voisine-Perron
1 évis

Ah! la TPS!

Quel beau sujet de conversation... et de contestation!

Loin de moi le goût de philosopher sur l'opportunité de cette taxe nouveau genre, impôt indirect, qui va certainement augmenter le coût de la vie de nos citoyens du pays. Comme beaucoup d'autres, je veux suggérer des exemptions...

Et d'abord, l'exemption sur la prime d'assurance individuelle. Elle avait été promise par le gouvernement provincial il n'y a pas tellement longtemps. Promesse non tenue (une autre!). Ne vaudrait-elle pas à l'encontre du principe même de l'épargne?

Allons-y gaiement! Pourquoi une taxe sur les services? C'est là que la TPS deviendrait vraiment abusive et néfaste pour les contribuables. Les services, déjà payés à un coût dit professionnel, sont inabondables pour moult gens: les assistés sociaux,

les « assurance-chômeurs », les gagne-petit, les personnes entre 60 et 65 ans, etc. Pourquoi ajouter une autre taxe à des services qui portent déjà la TPS sur les matériaux? Veut-on la honte, voire l'indigence, régner en maître sur les personnes mentionnées plus haut? Aussi bien les euthanasier!!!

Il ne fait aucun doute que la fameuse TPS encouragera le travail au noir, véritable manne des travailleurs concernés, mais véritable cauchemar des ministres du Revenu. Décidément on n'avance nulle part. Sinon à une plus grande bureaucratie, à plus de contrôles, à l'allourdissement de l'appareil gouvernemental. Est-ce bien ce que M. Wilson souhaite? Pas sûr.

La TPS? Une taxe spéciale sur les erreurs du temps passé (TPS)... sans services! Qui ne voudrait pas en être exempté?

Raynald Caron
Saint-David

LE MONDE

Gheorgiu craint un autre Yalta au sommet de Malte

PARIS (AP) — Mgr Virgil Gheorgiu, patriarche de l'Église orthodoxe roumaine de Paris, croit que « les Soviétiques vont conclure un nouveau Yalta avec les Américains », lors de la prochaine rencontre Bush-Gorbatchev de Malte au début décembre.

En février 1945, le président américain Franklin Roosevelt, le premier ministre britannique Winston Churchill et le leader soviétique Joseph Staline s'étaient réunis à Yalta, une ville de l'URSS, pour déterminer leurs zones respectives d'influence à l'approche de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Dans un entretien au quotidien Ouest-France, Mgr Gheorgiu ne nie pas la libéralisation actuelle mais il croit que l'on a simplement « modifié le règlement intérieur du pénitencier mais le pénitencier est toujours là : l'armée rouge et la police n'ont pas bougé.

« Simplement, on envoie les « prisonniers » chercher la technologie et les dollars en Occident. J'aimerais être un faux prophète mais je ne vois pas de changements en profon-

deur. »

Le patriarche roumain de Paris est encore plus pessimiste lorsqu'il envisage son propre sort : « Rester libre est un devoir envers Dieu. Il est préférable de mourir avec un idéal trop élevé que de ne pas mourir. Si nous mourons en nous battant, la mort sera glorieuse. J'espère que je serai le premier soldat à tomber, qu'ils me feront l'immense cadeau de mourir debout.

« Maintenant ils me tueront, j'en suis certain, ajoute-t-il. Ce ne sera pas un assassinat trop voyant, plutôt l'accident de voiture ou le parapluie bulgare. » Certains dissidents du bloc de l'Est ont été tués à l'étranger par des assassins à la solde des services secrets de ces pays, qui utilisaient des parapluies dissimulant un dispositif de lancement de fléchettes empoisonnées.

Honecker sera expulsé du parti

BERLIN-EST (AFP, AP) — Le Parti communiste est-allemand a ouvert une enquête disciplinaire contre son ancien chef, Erich Honecker, et a expulsé du parti Guentar Mittag, l'ancien responsable de l'économie au Comité central.

Tout indique que Honecker, l'ancien dirigeant tout-puissant de la RDA, va, lui aussi, être expulsé du parti à qui il avait consacré 63 des ses 77 ans.

Mauvais état de santé

Il ne doit qu'à son mauvais état de santé de ne pas avoir été exclu dès hier, faute d'avoir pu venir s'expliquer devant la Commission de contrôle du parti, qui a engagé contre lui la procédure devant aboutir à l'exclusion. Honecker souffre de graves problèmes de santé depuis qu'il a subi une opération à la vésicule biliaire en août dernier.

Le 18 octobre, Honecker avait été évincé de ses deux fonctions suprêmes, secrétaire général du parti et chef de l'Etat, pour être

aussitôt remplacé par Egon Krenz.

Jeudi dernier, Honecker et Mittag avaient été privés de leur dernière fonction officielle lorsque la direction du parti leur avait demandé de démissionner de leur poste de député à la Chambre du peuple (parlement) en même temps que 25 autres collègues.

Depuis son éviction, Erich Honecker n'a pas été vu en public. Hier, l'agence officielle ADN et Krenz ont affirmé que l'ancien numéro un était trop malade pour faire une déclaration.

Selon la Commission présidée par Werner Eberlein, membre du bureau politique, les procédures disciplinaires, qui touchent également nombre d'anciens responsables locaux du parti, sont enga-

gées contre « les camarades qui ont gravement violé les statuts du parti et qui portent la responsabilité de la situation actuelle dans le parti ».

Concession promise

Par ailleurs, le successeur de Honecker a déclaré hier que le PC est-allemand est prêt à supprimer l'article premier de la Constitution de la RDA qui lui reconnaît un « rôle dirigeant » dans la vie du pays.

Dans un entretien télévisé avec la première chaîne de la télévision ouest-allemande, le premier accordé depuis sa venue au pouvoir le 18 octobre, Egon Krenz a déclaré que la suppression de l'article premier « ne posait pas de problème au Parti communiste ».

Elections libres

De son côté, le nouveau premier ministre Hans Modrow a promis que les prochaines élections générales en RDA seront absolument libres, égales pour tous

et secrètes, et que le parti communiste ne sera pas avantagé d'aucune façon.

Statu quo monétaire

Par ailleurs, le gouvernement est-allemand exclut toute réforme monétaire ou dévaluation, a affirmé hier son porte-parole Wolfgang Meyer dans une conférence de presse à l'issue d'un conseil des ministres.

De nombreux experts ouest-allemands prônent pour la RDA une réforme monétaire sur le modèle de celle qui a eu lieu en RFA en juin 1948. Ces experts estiment que cette réforme a été à la base du « miracle économique » de la RFA.

Exode quantifié

Finalement, les autorités de Bonn ont annoncé hier qu'au total 282 980 Allemands de l'Est se sont réfugiés en RFA depuis le début de l'année.

Depuis l'ouverture des frontières entre la RFA et la Tchécoslovaquie, le 3 novembre, 102 982 Allemands de l'Est se sont réfugiés en RFA, a indiqué la police fédérale des frontières. Au cours des 24 dernières heures, 865 Allemands de l'Est se sont réfugiés en RFA, a-t-elle précisé.

L'Albanie s'oppose à toute réforme

VIENNE, Autriche (AP, Reuter) — Le dirigeant albanais Ramiz Alia a rejeté toute réforme dans son pays, estimant que les changements entrepris dans d'autres pays d'Europe étaient l'oeuvre de « bourgeois et d'opportunistes » voulant détruire le socialisme.

Dans une allocution prononcée mercredi devant des artistes et des scientifiques et rendu public hier par l'agence albanaise ATA, Alia a assuré que son pays de trois millions d'habitants ne quitterait pas la ligne orthodoxe qu'il a adoptée depuis la guerre.

« Notre parti est convaincu que seule la fidélité à l'idéologie du prolétariat rend possible la marche vers le socialisme », a-t-il alors déclaré.

Selon lui, les autres partis communistes d'Europe de l'Est ont « déroulé le tapis rouge pour la contre-révolution ».

Alia a pris le pouvoir en Albanie en 1985, après la mort d'Enver Hoxha, et n'a apporté depuis aucune modification aux structures centralisées du pays.

L'Albanie, qui ne fait pas partie du Pacte de Varsovie, a rompu avec Moscou dans les années 60, après avoir dénoncé les réformes et la déstalinisation mises de l'avant à cette époque par le dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev.

En Bref

■ Rust fait parler de lui

HAMBURG, RFA (AFP, AP) — L'Allemand de l'Ouest Matthias Rust, qui avait posé son petit avion sur la place Rouge de Moscou en 1987, est soupçonné d'avoir grièvement blessé une infirmière à Hambourg et a été arrêté. Furieux d'avoir été repoussé par l'infirmière qu'il tentait d'embrasser, le jeune homme de 21 ans lui aurait donné deux coups de couteau, la blessant très grièvement.

■ Péniche retrouvée

JUNEAU, Alaska (AP) — Une péniche sans équipage, transportant 19 millions de litres de kérosène, a dérivé pendant plus d'une journée en Alaska à proximité de l'endroit où le pétrolier Exxon Valdez avait provoqué une marée noire, avant d'être amarrée hier par un remorqueur. La péniche avait rompu ses amarres mardi après-midi lors d'une tempête à environ 32 km au sud du détroit du Prince-William où l'Exxon Valdez avait percuté un récif le 24 mars dernier et répandu 42 millions de litres de pétrole brut.

■ Record à Las Vegas

LAS VEGAS, Nevada (AFP) — Un retraité a gagné grâce à une machine à sous la somme la plus élevée jamais empochée par un joueur dans un casino de Las Vegas: 5,5 millions \$. Elmer Sherwin, 76 ans, avait déjà dépensé 80 \$ dans une machine fonctionnant avec des billets d'un dollar lorsqu'il a emprunté 20 \$ supplémentaires à son ancienne épouse, pour pouvoir continuer à jouer dans la nuit de mercredi à jeudi. Au bout d'une heure et demie, ses espoirs ont été comblés.

TOSHIBA

Achetez pour Noël, ne payez qu'en avril 90
(SANS INTÉRÊT)
sujet à l'approbation du crédit

A CHAÎNE STÉRÉO TOSHIBA Modèle V-29
70 WATTS TOTAL
SUPER SPÉCIAL
699\$

- Ampli 35 watts par canal
- lecteur de cassette double
- synthétiseur digital
- enceintes acoustiques 100 watts ch.
- lecteur au laser quadruple*
- telecommande

*LASER OPTIONNEL 279,95\$

B MAGNÉTOSCOPE VHS TOSHIBA HQ SUPER SPÉCIAL
Modèle M-420
SUPER SPÉCIAL
549⁹⁵

- telecommande
- cabloselecteur 122 canaux
- 4 titres à double zoom/zoom
- compteur de temps
- toutes fonctions à l'écran
- recherche d'index
- arrêt d'image et réstart partiel

C TÉLÉVISEUR TOSHIBA 20 po
Modèle CX20219
SUPER SPÉCIAL
499⁹⁵

- cabloselecteur
- 181 canaux
- affichage à l'écran
- sorties audio/vidéo

GARANTIE 50 MOIS PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE À DOMICILE

D MAGNÉTOSCOPE VHS HQ TOSHIBA SUPER SPÉCIAL
Modèle M-220
SUPER SPÉCIAL
429⁹⁵

- cabloselecteur 181 canaux
- programmation à l'écran
- compteur de temps
- recherche d'index

MEUBLES CROTEAU

DIVISION AUDIO-VIDÉO
8929, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
628-3305 - 628-5610

SÉCURITÉ

M A X I M U M



Yokohama
Avec les pneus radiaux Yokohama, vous êtes sûr de traverser les pires conditions que l'hiver vous réserve avec confiance et assurance. Les dessins innovateurs de la semelle de nos pneus vous assurent adhérence et performance.

À DÉCOUVRIR CHEZ


QUÉBEC
645, Graham-Bell,
Ste-Foy
(418) 667-4022

IMPORT EXPERT

PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

CHICOUTIMI
797, boul. Talbot,
Chicoutimi
(418) 696-0044

MONTREAL
1610 AA, boul.
Provencher,
Brossard
(514) 671-7260



Budweiser
PRÉSENTE
LES ROLLING STONES
les 13 et 14 décembre au Stade olympique.
Avec Budweiser, le monde est Rolling Stones à CHIK 99

J'ai entendu les chansons des Stones:
1^{re} chanson: Date _____ 2^e chanson: Date _____ 3^e chanson: Date _____
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance: _____

Postez ce coupon à:
Le monde est Rolling Stones
4, Parc Samuel-Holland, Bureau 200
Québec G1S 3R3

LE MONDE EST ROLLING STONES

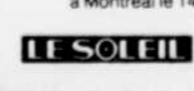



Des prix Rolling Stones à gagner du 13 novembre au 8 décembre 1989 inclusivement, sur les ondes de **CHIK 99** de l'émission Urgence du lundi au vendredi de 15h à 18h avec John Ferguson et Pierre Poiras.

Deux fois par jour, vous pourriez gagner:

- 1 paire de billets pour le show des Stones à Montréal le 14 décembre;
- 2 splendides cotons ouatés Rolling Stones;
- 1 blouson exclusif Rolling Stones;
- 1 copie du nouvel album Steel Wheels des Rolling Stones.

Une valeur totale approximative de 6 300 \$.

Pour participer, vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans. Aucun achat requis. Les règlements du concours sont disponibles à CHIK 99.

Le président du Salvador rejette l'offre du FMLN

SAN SALVADOR (AP, Reuter, AFP) — Le gouvernement du Salvador a catégoriquement rejeté, hier, la proposition de cessez-le-feu immédiat, formulée par la guérilla, déclarant qu'il s'agissait d'une « manœuvre de propagande » pour faire oublier l'échec de son offensive des derniers jours.

Calme relatif

« Le gouvernement ne peut pas prendre cette offre au sérieux », a déclaré le porte-parole du président Alfredo Cristiani, Mauricio Sandoval.

« Ils ont toujours modifié le sens de ce qu'ils appellent un cessez-le-feu », a ajouté Sandoval, rappelant que la guérilla n'avait pas présenté son offre au gouvernement, mais à la population du pays et à la communauté internationale, mercredi soir, par le moyen d'un communiqué diffusé par Radio Venceremos, la radio du Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN).

Cette déclaration gouvernementale intervient alors qu'une délégation gouvernementale salvadorienne est rentrée de Caracas sans y avoir rencontré les représentants du FMLN, eux aussi présents au Venezuela pour discuter avec le président vénézuélien Carlos Andrés Pérez de la reprise du dialogue au Salvador.

Pouvoirs répressifs

Par ailleurs, la législature salvadorienne a approuvé, hier, de façon provisoire une série de projets de loi accordant des pouvoirs étendus au gouvernement pour réprimer les formes d'opposition.

Les textes, qui faisaient l'objet d'un débat hier soir au Parlement, autoriseraient même l'arrestation de toute personne soupçonnée de faire circuler des « idées subversives ».

« Ces lois vont à l'encontre de la liberté d'expression et des droits contenus dans notre Constitution », a déclaré le parlementaire chrétien-démocrate Ludo Vica Samayoa.

À l'heure actuelle, en raison de l'offensive déclenchée par la guérilla, le président Cristiani a imposé l'état de siège et suspendu toutes les libertés individuelles. Hier, les responsables du principal téléjournal de la télévision d'État ont refusé de diffuser leur programme pour protester contre la censure gouvernementale.

Témoin en sécurité

D'autre part, un témoin du meurtre de six jésuites dont cinq d'origine espagnole, assassinés le 16 novembre dans la capitale salvadorienne, a été transféré hier aux États-Unis après s'être réfugié à l'ambassade d'Espagne à San Salvador, a annoncé la télévision nationale espagnole.

Cette personne dont la nationalité et l'identité n'ont pas été communiquées pour des raisons de sécurité, a été interrogée mercredi par deux fonctionnaires salvadoriens à l'ambassade espagnole, a précisé la télévision sans donner plus de précisions.

Gorbatchev maintient la censure

MOSCOU (AFP) — Un conseiller de Mikhaïl Gorbatchev a introduit à la dernière minute dans le projet de loi sur la presse actuellement soumis au Parlement une clause maintenant la censure, ont révélé des députés soviétiques.

Les présidents des deux commissions parlementaires chargées d'examiner ce projet se sont plaints, lors de la séance d'hier, de « clarifications » ajoutées au texte sans leur autorisation et malgré la promesse faite par le gouvernement de supprimer la censure.

Anatoly Loukianov, membre de la direction du Parti communiste et qui présidait la séance, a précisé que ces modifications avaient été apportées par une « sous-commission aux droits de l'homme » présidée par Gueorgui Chakhnazarov, conseiller politique personnel du président soviétique.

La dernière version du projet, qui doit être discutée aujourd'hui par les députés, contient désormais une clause prévoyant que si des personnes extérieures à la rédaction d'un média imposent à celle-ci la suppression de matériels, le média concerné a simplement le droit de révéler l'affaire ainsi que « le nom et la position » du censeur.



Un employé du cimetière du quartier de Soyapango, à San Salvador, en était réduit hier à creuser une fosse à l'extérieur des murs du cimetière, parce qu'il ne restait plus de places à l'intérieur. Plus de 1000 personnes sont mortes dans ce quartier au cours des derniers jours. On remarque, derrière le fossoyeur, des cadavres qui n'ont pas encore été inhumés.

Mouawad serait remplacé avant d'avoir été enterré

BEYROUTH (AP, AFP) — Le Parlement libanais, s'il réussit à réunir suffisamment de députés pour avoir le quorum requis, tentera de trouver dès aujourd'hui un successeur au président René Mouawad, assassiné mercredi et qui sera enterré demain au Nord-Liban.

Le président du Parlement, Hussein Husseini, a indiqué hier que la réunion des parlementaires pourrait se tenir à l'aéroport de Kleiat dans le nord du Liban, un secteur sous la domination de l'armée syrienne. C'est d'ailleurs à la base de Kleiat que Mouawad avait été élu président du pays le 5 novembre.

La réunion ne peut se tenir au parlement de Beyrouth parce que le commandant des forces chrétiennes, le général Michel Aoun, a menacé de bombarder l'édifice si les députés osaient s'y présenter.

Pour qu'il y ait quorum, il faut que 48 députés soient présents : soit les deux tiers des 72 députés encore vivants, qui avait été élus en 1972, lors des dernières élections tenues au Liban. Hier soir, au moins 42 députés se sont réunis avec le président Husseini dans la localité de Chaura sous contrôle syrien à l'est de Beyrouth.

Des sources libanaises ont indiqué que les principales candidatures étaient celles des députés Butros Harb, Fouad Naffaa et Pierre Hérou. Comme l'exige la Constitution, tous sont des chré-

tiens maronites.

Harb dirige un important clan maronite, Naffaa est un ancien ministre des Affaires étrangères et Hérou est un homme d'affaires.

Une vingtaine de députés libanais se trouvent à l'étranger. Mais plusieurs d'entre eux se sont déclarés favorables à une élection rapide et leur retour éventuel au Liban peut se faire à bref délai.

Nouvel attentat

Un attentat à l'explosif a visé hier soir une position de l'armée syrienne à Beyrouth-Ouest. Au moins un civil libanais a été grièvement blessé, a indiqué la police.

La charge avait été placée sous une voiture à Ras-Beyrouth, dans une rue qui abrite des bureaux des services de renseignements syriens.

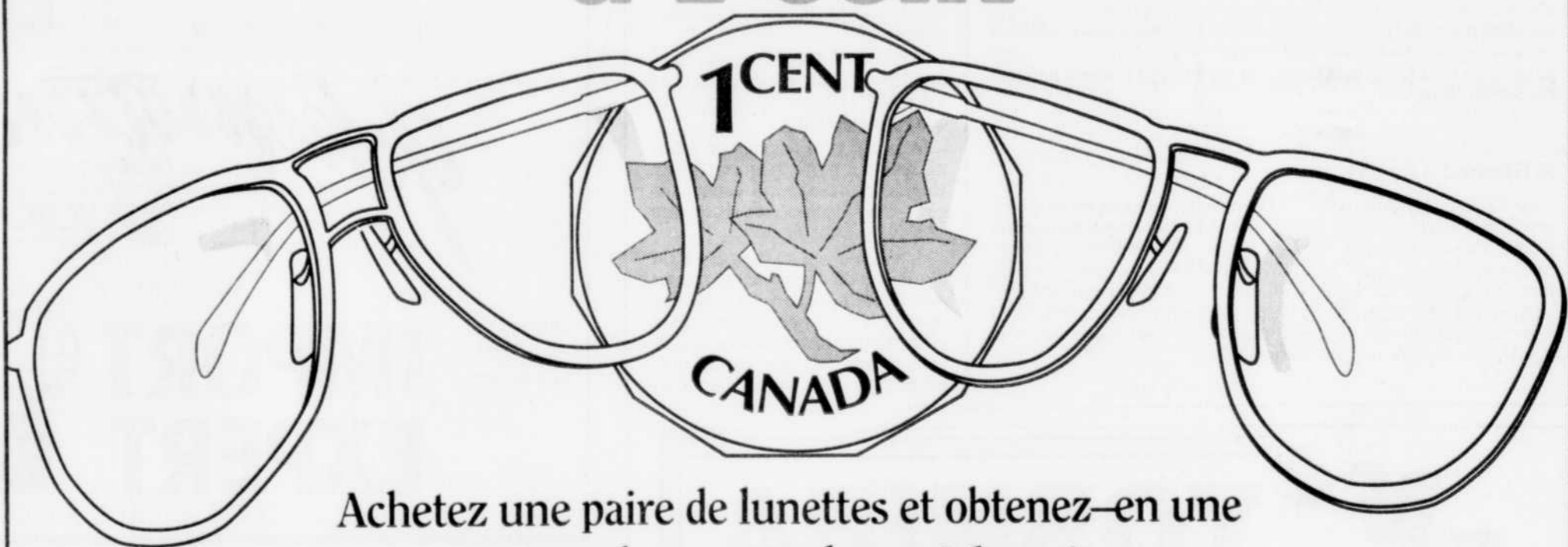
D'autre part, il a été annoncé que les funérailles nationales du président assassiné auront lieu demain à Zghorta, à une centaine de km au nord de Beyrouth.

Finalement, le triumvirat arabe (Algérie, Maroc, Arabie Saoudite) chargé du dossier libanais a réaffirmé son « engagement à poursuivre sa mission » au Liban, dans une déclaration publiée en fin d'après-midi à Alger.

Offre d'une durée limitée

C'EST TOUT VU À LA BAIE

L'événement à 1 cent



Achetez une paire de lunettes et obtenez-en une seconde pour seulement 1 cent

Solde-échange 5 \$

sur présentation de ce coupon.
Apportez-nous vos vieilles lunettes et profitez d'un rabais de 5 \$ à l'achat d'une nouvelle paire.
Nous remettons vos vieilles lunettes à un organisme de charité. L'offre est valable jusqu'au 29 novembre 1989 et ne peut être jumelée à aucune autre.

K. MICHEL & ASSOCIÉS
OPTICIENS

Prime à l'achat de lentilles de contact

sur présentation de ce coupon.
Achetez n'importe quelle paire de lentilles de contact chez K. Michel et nous vous offrons SANS FRAIS une garantie de remplacement d'un an.
Nous offrons des lentilles de contact à partir de 99 \$ seulement. L'offre d'une valeur de 25 \$ est valable jusqu'au 29 novembre 1989 et ne peut être jumelée à aucune autre.

K. MICHEL & ASSOCIÉS
OPTICIENS

25 \$ de RABAIS

sur présentation de ce coupon.
Profitez d'un rabais de 25 \$ à l'achat de lunettes de soleil RAY BAN à prix ordinaire chez K. Michel. L'offre est valable jusqu'au 29 novembre 1989 et ne peut être jumelée à aucune autre.

K. MICHEL & ASSOCIÉS
OPTICIENS

D'autres coupons de réduction vous seront offerts dans notre annonce qui paraîtra la semaine prochaine!

Achetez une paire de lunettes et recevez, pour 1 cent seulement, une seconde paire que vous choisissez parmi notre assortiment spécial de montures et de lentilles. Les lunettes doivent être de même ordonnance et pour la même personne. Certaines restrictions s'appliquent.

Vous trouverez les renseignements complets en magasin. L'offre se termine le 17 décembre 1989. Les lentilles de contact ne sont pas offertes dans toutes les succursales. Examen de la vue par un optométriste, sur rendez-vous.

K. MICHEL & ASSOCIÉS OPTICIENS



LES GALERIES DE LA CAPITALE 627-5922
PLACE LAURIER 627-5959

la Baie

